



ITINERAIRES VERS LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Travailler sur les alternatives
aux voyages périlleux pour
les réfugiés

Mise à jour de la Stratégie de
réduction des risques et Appel du HCR

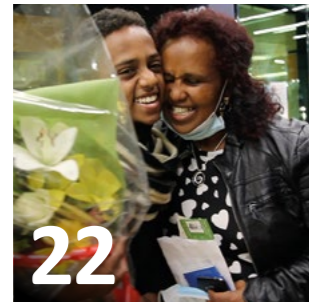
Table des matières

Chiffres clés

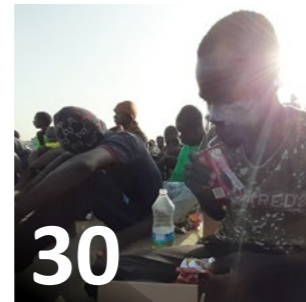
4

Introduction

6



REALISATIONS
2019 – 2020



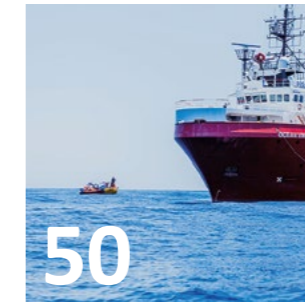
DIFFICULTES DE MISE EN
OEUVRE
2019 – 2020



PERSPECTIVES
pour 2021



PRIORITES
pour 2021



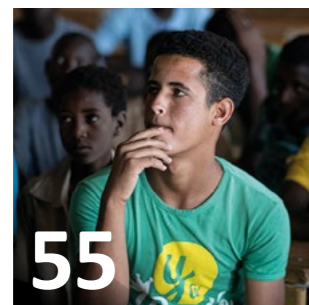
DOMAINES COMPLEMENTAIRES DES
EFFORTS DE PLAIDOYER
PRIORITAIRES

Besoins financiers pour 2021 relatifs aux activités mises en exergue

52

Composantes sous-régionales

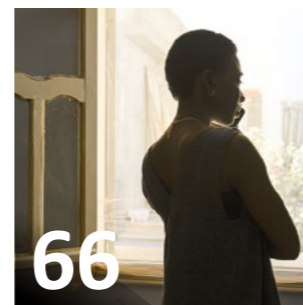
54



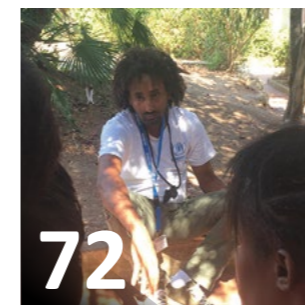
REGION DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST ET CENTRALE



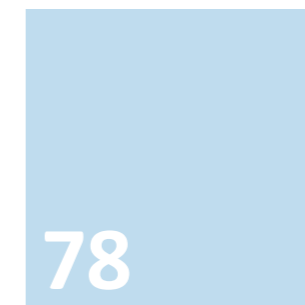
REGION DE L'AFRIQUE
DE L'EST ET DE LA
CORNE DE L'AFRIQUE



REGION DE
L'AFRIQUE DU
NORD



REGION DE
L'EUROPE DU SUD



BUREAU DE
L'ENVOYE SPECIAL

Chiffres clés

minimum **1.064** personnes seraient mortes ou portées disparues en tentant de traverser la mer Méditerranée depuis l'Afrique en 2020

34.154 personnes arrivées par mer en Italie en 2020, pratiquement 3 fois plus qu'en 2019

808 évacuations humanitaires directes de la Libye vers l'Italie depuis 2017

1.567 réfugiés réinstallés depuis la Libye depuis nov. 2017

Une augmentation de **209%** des départs en mer depuis l'Algérie en 2020 comparativement à 2019

Une augmentation de **310%** des départs en mer depuis la Tunisie en 2020 comparativement à 2019

Une augmentation de **58%** des départs en mer depuis la Libye en 2020 comparativement à 2019

23.023 arrivées dans les Iles Canaries, en Espagne, en 2020, une augmentation de 753% depuis 2019

3.876 réfugiés et demandeurs d'asile évacués de la Libye vers le Niger et le Rwanda depuis nov. 2017

Au minimum **1.825** personnes seraient décédées le long des routes terrestres reliant l'Afrique de l'Est et de l'Ouest à la Libye et à l'Egypte en 2020

3.961 nouvelles arrivées d'Erythrée et du Soudan oriental en 2020, y compris 331 ENAS

Sur la base des données de l'enquête 4MI en 2018 et 2019.



Voir le HCR et le MMC, Dans ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou mourrez, juillet 2020.

Au minimum **6.100** personnes affectées par les VSS le long des parcours en 2018 et 2019

Sur la base des données de l'enquête 4MI en 2018 et 2019, de même que d'autres sources ouvertes.



HCR et CMM, Dans ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou mourrez, juillet 2020

18%

d'augmentation de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région de l'Afrique de l'Ouest et centrale en 2020

55.000 réfugiés d'Ethiopie se sont enfuis au Soudan en nov. et déc. 2020 en raison de heurts dans la région du Tigré

Introduction

Les mouvements mixtes irréguliers dangereux de réfugiés et de migrants à travers le désert du Sahara vers et à travers les pays de l'Afrique du Nord, ainsi que par les routes maritimes vers l'Italie, Malte et l'Espagne, continuent de prélever un tribut dévastateur sur les vies humaines.

En 2020, près de 1.550¹ réfugiés et migrants ont été signalés morts ou portés disparus lors de mouvements irréguliers en mer depuis l'Afrique de l'Ouest et du Nord vers l'Italie, Malte et l'Espagne. Quelque 524 de ces pertes sont survenues alors que des personnes tentaient de traverser la mer depuis la Libye, souvent sur des embarcations gonflables surchargées qui ont parfois chaviré ou se sont dégonflées, tandis que 201 autres personnes, en majorité de l'Afrique de l'Ouest, se sont noyées en tentant de traverser la mer depuis la Tunisie. En outre, le nombre de personnes tentant de traverser vers les îles Canaries depuis l'Afrique de l'Ouest et du Nord a augmenté, tout comme le nombre de décès et de disparitions, avec au moins 480 personnes signalées en 2020. En outre, de nombreuses autres personnes sont décédées le long des routes terrestres dans le désert, dans des centres de détention ou en captivité chez des passeurs ou des trafiquants d'êtres humains. Un rapport conjoint du HCR et du Centre mixte des migrations (CMM) publié plus tôt cette année a indiqué qu'environ 1.750 personnes pourraient être décédées le long des routes terrestres vers et à travers la Libye et l'Égypte entre 2018 et 2019, soit une moyenne d'au moins 72 décès* par mois. Au moins 85 autres décès ont été enregistrés le long des routes terrestres en 2020*, dont 30 personnes tuées par des trafiquants à Mizdah, en Libye, en mai*. Il est toutefois important de noter que de nombreux autres décès ne sont probablement pas enregistrés.

Les exécutions extrajudiciaires, le fait d'être laissé pour mort dans le désert, la torture, notamment pour obtenir des rançons, la violence et l'exploitation sexistes, le travail forcé, le mariage forcé et d'autres violations flagrantes des droits de l'homme font partie des nombreux risques auxquels les personnes sont confrontées lorsqu'elles voyagent depuis l'Afrique de l'Ouest, de l'Est ou depuis la Corne de l'Afrique vers et à travers l'Afrique du Nord*.

¹ Les chiffres sur les morts et les disparus sont compilés à partir de diverses sources, dont la qualité et la fiabilité peuvent varier. Bien que tous les efforts aient été faits pour s'assurer que toutes les informations statistiques soient vérifiées, les chiffres sur les morts et les disparus en mer représentent une estimation. La triangulation des informations et des sources est effectuée de manière continue. Par conséquent, des modifications peuvent être apportées aux chiffres, y compris de manière rétroactive.

HCR et CMM, Dans ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou mourrez, juillet 2020.



AP, Une fusillade dans un entrepôt de passeurs en Libye tue 30 migrants, 28 mai 2020

En se basant sur des reportages médiatiques et incidents enregistrés dans la base de données des migrants portés disparus de l'OIM et d'autres rapports de sources ouvertes



Conseil de sécurité de l'ONU, Mise en œuvre de la résolution 2491 (2019), 2 septembre 2020

Le rapport conjoint du HCR et du CMM* a mis en évidence ces risques multiples, a indiqué certains des lieux clés où ils sont plus aigus et a noté que les réfugiés et les migrants sont confrontés à la possibilité de violence de la part de multiples acteurs le long du parcours.



AP, Une fusillade dans un entrepôt de passeurs en Libye tue 30 migrants, 28 mai 2020

Par exemple, selon les données d'enquête présentées dans le rapport, les principaux auteurs de violences sexistes à l'encontre des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants sont les trafiquants d'êtres humains et les passeurs, tandis que les autorités chargées de faire respecter la loi, les forces de sécurité, la police ou l'armée, ainsi que les gardes-frontières ou les agents de l'immigration seraient les principaux responsables des incidents de violence physique, en particulier en Afrique de l'Ouest. Les gangs criminels, qui opèrent souvent sous la protection de groupes armés, sont également responsables de certains de ces abus.

“ J'étais avec d'autres personnes qui partaient de Somalie. J'ai voyagé de la Somalie à l'Éthiopie dans une voiture. Puis je me suis arrêté à Addis-Abeba. J'y ai passé cinq jours, et de là, j'ai trouvé des passeurs et je me suis rendu au Soudan. Pour passer la frontière, je n'ai pas eu à donner beaucoup d'argent. Après mon arrivée au Soudan, nous sommes immédiatement allés à Khartoum. Nous y avons aussi passé quelques jours, puis nous avons trouvé des passeurs pour nous emmener du Soudan à la Libye à travers le désert. Du Soudan à la Libye, ils nous ont dit que nous n'avions pas à payer d'argent [avant le départ] Je n'ai passé que six jours dans le désert, certaines personnes y passent beaucoup plus de temps, un mois. J'ai eu de la chance. Quand vous franchissez la route, vous trouvez des gens morts qui ont été tués. Des gens qui sont morts de déshydratation. Parfois, vous passez 24 heures sans eau. Toutes ces choses arrivent. Le pire était de voir des gens sur le bord de la route qui étaient morts de déshydratation, du manque d'eau. J'en ai été témoin.

Parce que même si les chauffeurs libyens ont de l'eau, si vous leur demandez de vous en donner, ils risquent de vous tirer dessus parce qu'ils sont armés. Donc vous ne demandez pas.”

Garçon somalien non accompagné arrivé à Malte



HCR, COVID-19
Plate-forme :
Mesures
temporaires et
impact sur la
protection, sans
date.

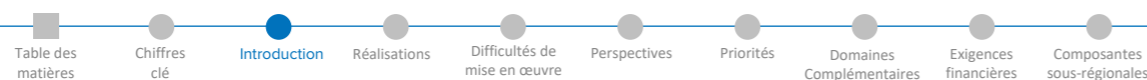
DEVELOPPEMENTS EN 2020

Les mesures prises par plusieurs Etats pour empêcher la propagation du virus COVID-19, telles que la fermeture des frontières* et la diminution globale des envois de fonds des diasporas en raison de l'impact de la pandémie ont pu interrompre ou retarder temporairement certains mouvements. Cependant, de nombreux passeurs se sont rapidement adaptés et ont proposé d'autres moyens de contourner les contrôles officiels en utilisant des itinéraires différents et des modèles économiques criminels adaptés.

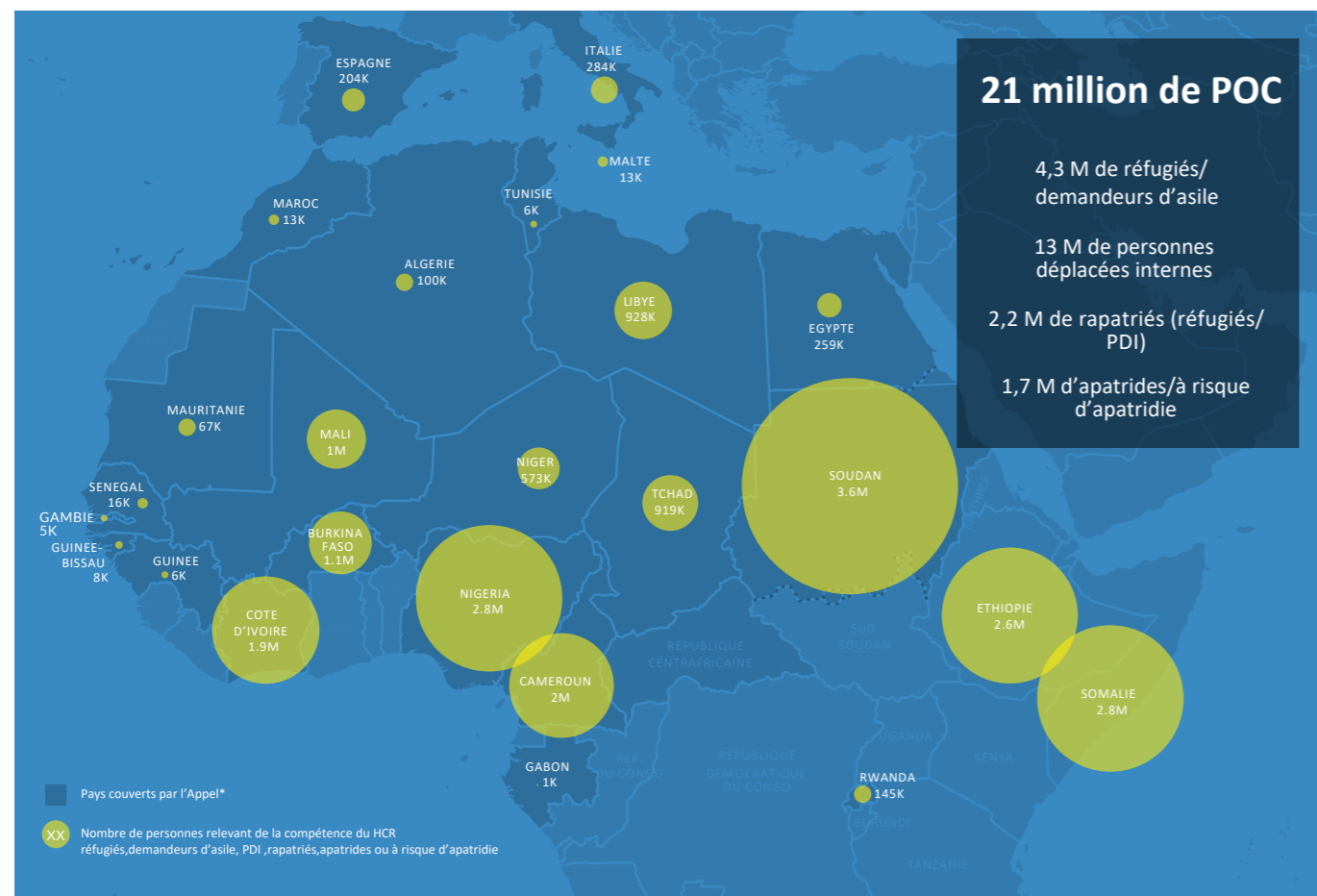
En 2020, les gens ont continué à entreprendre ces dangereux voyages depuis leur pays d'origine pour de nombreuses raisons différentes. Les mouvements primaires depuis les pays d'origine sont souvent dus à des perspectives de vie très limitées et les personnes migrent donc à la recherche de meilleures opportunités économiques, sociales ou éducatives ailleurs. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont été séduits par les offres alléchantes des trafiquants concernant les opportunités en Europe ou les personnes nourries de fausses informations par les passeurs concernant la facilité du voyage. Parfois, les groupes de la diaspora à l'étranger encouragent les personnes à s'embarquer dans ces voyages en dissimulant les risques encourus et en finançant les coûts. Le manque d'accès efficace et inclusif aux procédures de regroupement familial ou à d'autres voies de migration régulière depuis les pays d'origine constitue à cet égard un moteur pour certains de ces mouvements. D'autres personnes sont contraintes de fuir les persécutions, les conflits et la violence dans leur propre pays pour trouver refuge dans des pays qui les accueilleront, leur accorderont l'asile et les protégeront.

Toutefois, certaines personnes peuvent quitter leur pays d'origine en raison d'une combinaison d'éléments, persécutions, insécurité et facteurs économiques, ce qui complique la tâche des États dont les systèmes et les capacités de gestion de l'asile et des migrations sont faibles pour identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale et pour traiter les demandes d'entrée, de séjour ou de retour éventuel des migrants.

◀ *Tatiana Saade, fonctionnaire associée du HCR chargée de la protection, explique le système d'aide financière d'urgence à un réfugié syrien dans un centre communautaire de Nouakchott, dans le cadre de l'aide financière aux réfugiés urbains pendant le confinement de la COVID-19.*



CARTE 1 • Pays couverts par l'Appel et nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dans ces pays



The boundaries and names shown and the designations on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

HCR, En 12 mois, les violences au Sahel ont déplacé plus de 700.000 personnes au Burkina Faso, 21 février 2020



HCR, Le HCR met en garde contre l'augmentation des besoins au Sahel, alors que les déplacements forcés s'intensifient, 16 octobre 2020.



HCR, Les violences au Nigeria ont fait fuir 23.000 réfugiés vers le Niger rien qu'au cours du mois dernier, 12 mai 2020



HCR, Le HCR accroît son aide alors que le nombre de réfugiés ivoiriens dépasse les 8.000, 10 novembre 2020



HCR, Les affrontements dans la région éthiopienne du Tigré forcent des milliers de personnes à fuir au Soudan, 11 novembre 2020



Centre des Migrations Mixtes L'impact de la COVID-19 sur les réfugiés et les migrants en Tunisie - un accent sur l'emploi et les moyens de subsistance : Aperçu de 4MI, juillet 2020

L'impact socio-économique de la COVID-19 a gravement affecté le bien-être et la résilience de populations entières, tant dans les pays d'origine que dans les pays situés le long des parcours qui accueillent les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants. En raison de l'insécurité et des conflits persistants, notamment au Sahel mais aussi dans d'autres régions d'Afrique subsaharienne, les déplacements forcés massifs de population se poursuivent sans relâche* et d'innombrables personnes et populations ont perdu leur logement et leurs moyens de subsistance et les plus vulnérables ont commencé à vendre leurs biens pour survivre. Les réfugiés et les personnes déplacées internes (PDI) dans les camps semblent moins touchés que ceux qui vivent dans les zones urbaines où les efforts de résilience ont été brutalement interrompus. Un rapport fournissant une analyse des mesures prises par les États pour contrôler la pandémie a également souligné le fait que les réfugiés et les demandeurs d'asile ne sont pas toujours inclus dans les interventions nationales en termes d'accès aux services médicaux, de documentation, de distribution alimentaire/d'assistance publique et de filets de sécurité sociale.*

HCR et OIM, COVID-19 et mouvements de population mixtes : Dynamiques émergentes, risques et opportunités, mai 2020



En 2020, d'importants mouvements secondaires de demandeurs d'asile et de réfugiés depuis les pays vers lesquels ils avaient initialement fui se sont poursuivis dans un contexte où l'impact socio-économique de la COVID-19 a été important. Par exemple, on estime que la perte des moyens de subsistance ou des revenus des réfugiés en Afrique du Nord varie de 90 % des réfugiés au Maroc* à 60 % des réfugiés et des migrants en Tunisie*. Environ 60% de tous les réfugiés interrogés ne pouvaient même pas satisfaire la moitié de leurs besoins de base. Ils étaient nombreux à vendre leurs biens pour acheter de la nourriture (40%), à contracter des emprunts (26%), à ne pas pouvoir payer leur loyer (22%), à déménager dans un abri moins sûr (11%), à retirer leurs enfants de l'école (10%)* et à recourir à la mendicité (8%)¹. Comme le note un récent rapport du HCR sur l'éducation et la COVID-19, les apprenants réfugiés qui ont cessé de fréquenter l'école pendant les confinements sont moins susceptibles de se réinscrire, en particulier les apprenants réfugiés de sexe féminin, ce qui contribue à un écart déjà notable entre les sexes en matière d'accès à l'éducation parmi les personnes relevant de la compétence du HCR². Les données disponibles ne donnent toutefois pas une image claire de l'impact de cette situation en termes de changements possibles dans les décisions de mobilité des demandeurs d'asile et des réfugiés. Les données font également défaut pour les populations déplacées internes, telles que celles déplacées dans le Sahel.

Haut-Commissariat du Plan, Enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc



Sept millions d'enfants réfugiés ont été touchés par la fermeture des écoles pendant la première phase de la pandémie.



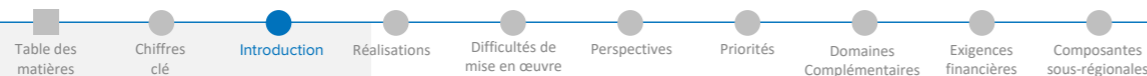
HCR, Ne laissez pas la pandémie de COVID-19 faire dérailler l'éducation des réfugiés, 23 septembre 2020

Les personnes relevant de la compétence du HCR sont celles dont les besoins de protection et d'assistance intéressent le HCR. Il s'agit des réfugiés, des demandeurs d'asile, des apatrides, des personnes déplacées internes et des rapatriés.

Quelles que soient les raisons pour lesquelles les personnes entreprennent ces voyages, elles sont toutes confrontées à des risques similaires de violations flagrantes des droits humains le long des parcours. Pour sa part, le HCR s'efforce d'atténuer ces risques en renforçant la coopération avec les pays d'asile, de transit et de destination afin d'offrir une meilleure protection et des solutions aux demandeurs d'asile, aux réfugiés et aux autres personnes relevant de la compétence du HCR* dans le cadre de cette stratégie. De même, le HCR continue de s'engager auprès des pays d'origine pour créer les conditions d'un retour et d'une réintégration dignes et durables des réfugiés et des déplacés internes et, en collaboration avec les populations, pour tenter de remédier à certains des facteurs déclenchant les départs, y compris ceux qui ne sont pas liés aux besoins de protection internationale. Simultanément, lorsque cela est possible et approprié, le HCR s'engagera avec les pays d'origine pour le rapatriement volontaire et la réintégration des réfugiés tout en investissant dans la communication avec les communautés d'origine dans le cadre d'initiatives telles que "Telling the Real Story" afin de prévenir le trafic et la traite des êtres humains.

1 Une enquête récente menée par le HCR Tunisie a révélé qu'un nombre écrasant de demandeurs d'asile et de réfugiés (85%) a déclaré n'avoir aucun revenu, tandis que 60% d'entre eux couraient un risque imminent d'expulsion. Une majorité significative de ces ménages a également déclaré ne plus être en mesure d'acheter des produits de première nécessité (88%), y compris de la nourriture et des médicaments.

2 Selon un rapport interne du HCR, 7,4 millions sont en âge d'être scolarisés. Leur accès à l'éducation est limité, 4 millions ne pouvant pas aller à l'école. Quelque 1.645.000 enfants et jeunes réfugiés (PoC) qui étaient scolarisés dans 29 pays avant la pandémie ne le sont pas actuellement en raison de la fermeture des établissements. Comme l'indique un récent rapport du HCR sur l'éducation pendant la COVID-19, "les prévisions concernant les filles réfugiées après la fermeture des établissements sont particulièrement sombres. En analysant les données du HCR sur la scolarisation, le Fonds Malala a estimé que la moitié de toutes les filles réfugiées scolarisées ne reviendra pas lorsque les classes rouvriront [...] Pour les pays où le taux brut de scolarisation des filles réfugiées dans le secondaire était déjà inférieur à 10%, toutes les filles risquent d'abandonner définitivement l'école. C'est une prédiction effrayante, qui aurait un impact sur les générations à venir". HCR, Rapport Coming Together for Refugee Education, septembre 2020, p. 5-6; <https://www.unhcr.org/5f4f9a2b4>.



“ J’ai quitté mon pays avec un ami en raison de la situation d’insécurité en Guinée. Nous sommes passés par le Mali, l’Algérie et nous sommes finalement arrivés au Maroc. Le voyage a été très dur. Il m’a fallu deux ans pour arriver en Espagne. Mon ami a continué directement en Algérie mais comme je n’avais pas assez d’argent, j’ai travaillé au Mali puis en Algérie pendant plusieurs mois. Souvent, on ne me payait pas pour le travail effectué. J’ai finalement retrouvé mon ami au Maroc dans la forêt près de Nador. Tôt un matin, nous sommes partis pour l’Espagne.

Il y avait trop de monde dans le bateau. Certains d’entre nous refusaient de traverser la mer comme ça, mais nous n’avions pas d’autre choix, les passeurs nous menaçaient avec de longs couteaux et ne voulaient pas nous rendre notre argent. Après des heures sur le bateau, il a commencé à se briser. Les gens criaient, priaient. Il y avait des femmes et des enfants. Tout est allé vite. Les gens étaient dans l’eau. J’ai pu m’accrocher au reste du bateau. J’ai essayé d’aider mon ami mais je n’ai pas pu l’atteindre. Je l’ai vu se faire emporter par le courant. J’ai vu une femme avec deux enfants dans les bras se noyer. Quand je dors, je les vois...

—Un Guinéen arrivé en Espagne

Il n’existe pas de données suffisantes pour mesurer l’ampleur et le volume des mouvements secondaires des réfugiés, des demandeurs d’asile ou des migrants depuis le pays où ils ont d’abord cherché refuge ou se sont installés. Les informations disponibles sont souvent anecdotiques ou reposent principalement sur les exercices de vérification entrepris régulièrement par le HCR pour déterminer si les réfugiés et les demandeurs d’asile vivent toujours à l’adresse où ils résidaient lorsqu’ils se sont enregistrés auprès du HCR ou de ses partenaires gouvernementaux, ou s’ils ont déménagé.

Les données disponibles dans les pays situés le long des parcours menant à l’Afrique du Nord montrent des variations importantes à cet égard. On estime par exemple que la plupart des 59.500 réfugiés maliens enregistrés au Niger sont restés au Niger, même si beaucoup ont connu des déplacements et des relocalisations au cours de l’année 2020 en raison des problèmes de sécurité au Niger. Le HCR considère également, sur la base de discussions de groupe avec des réfugiés, que la grande majorité des 157.000 réfugiés nigériens sont restés dans les régions de Diffa et Maradi au Niger. Cependant, il convient de noter que, bien que l’enregistrement continu ait lieu, aucune vérification de ces deux populations de réfugiés au Niger n’a eu lieu depuis 2018. 162 des 389 réfugiés nigériens qui sont rentrés chez eux en 2020 ont fui de nouveau au Niger ainsi que 619 des Maliens sur les 4.152 qui ont opté pour le retour.

Les données ne sont pas précises car l’Éthiopie a modifié sa politique d’enregistrement des nouveaux arrivants en janvier 2020. Pour le Soudan oriental, 43% des ENAS ont poursuivi leur route en 2019 et le pourcentage a baissé à 39% entre janvier et mars 2020. Cependant, tous les ENAS érythréens nouvellement arrivés ne s’enregistrent pas auprès des autorités compétentes. Certains poursuivent leur voyage avant l’enregistrement au camp de Shagarabta.

Il est également estimé que de nombreux nouveaux arrivants en 2019 et début 2020 parmi les demandeurs d’asile érythréens au Soudan et en Éthiopie ont poursuivi leur voyage pour atteindre l’Égypte ou la Libye*. Les données pour le mois d’août 2020 suggèrent que 30 % des personnes appréhendées alors qu’elles traversaient la frontière occidentale de l’Égypte pour se rendre en Libye s’étaient précédemment enregistrées auprès du HCR du Caire.

Les données fondées sur les contrôles biométriques entrepris par le HCR entre janvier et juin 2020 indiquent qu’un total de 4.215 personnes connues du HCR dans la région de l’Afrique de l’Est et de la Corne de l’Afrique et des Grands Lacs avaient depuis lors poursuivi leur route. Dans la région de l’Afrique de l’Est, de la Corne de l’Afrique et des Grands Lacs, la plupart de ces personnes sont restées dans la région (74%), 26% quittant la région. Toutefois, les contrôles ne sont pas systématiquement effectués ou techniquement possibles lorsque les personnes quittent la région. Les données partielles du HCR concernant les enfants non accompagnés et séparés de leur famille (ENAS)



© UNHCR / S. CHERKAOUI

Des réfugiés maliens du camp de Goudoubo emportent chez eux de nouveaux kits de dignité, reçus dans un point de distribution du camp en février 2020.

indiquent un taux de continuation de 43% depuis le camp d’accueil de Shagarab, dans le Soudan oriental, sur une période d’un an.

Ces données doivent toutefois être prises avec une certaine prudence, car certains de ces réfugiés et demandeurs d’asile ne sont plus en contact avec le HCR dans le pays de premier asile, mais peuvent avoir déménagé dans un autre endroit de ce même pays. D’autres réfugiés quittent le pays de premier refuge et s’adressent parfois au HCR dans différents pays. Dans ce cas, lors de leur enregistrement, leurs données biométriques sont saisies, ce qui permet également au HCR d’être informé de leur enregistrement antérieur auprès du HCR dans un autre pays.

Les motifs de ces mouvements secondaires et souvent dangereux sont rarement planifiés à l’avance et ne découlent pas non plus de convenances personnelles. Parmi les difficultés citées par les réfugiés dans certains pays d’asile, citons le manque de ressources des systèmes d’enregistrement et de détermination du statut de réfugié (DSR), en particulier dans les régions reculées et l’absence d’accès légal à l’emploi et aux moyens de subsistance, ainsi que de documents légaux et officiellement reconnus qui faciliteraient l’accès aux services publics de l’État ou à la résidence légale*. En outre, les certificats délivrés par le HCR ne donnent souvent pas lieu à la délivrance d’un permis de séjour par le pays d’accueil et affecte l’accès aux services, ou l’autorisation de travail ou d’études. Lorsque les États ne peuvent pas ou ne veulent pas assumer leurs obligations en vertu de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, le HCR doit

—Les retards d’enregistrement dans la plupart des pays couverts par cet appel ont considérablement augmenté au cours de la première phase de la pandémie, entraînant de longs délais d’attente pour les demandeurs d’asile afin de s’enregistrer auprès du HCR, de recevoir des documents et de participer - le cas échéant - à un entretien individuel de détermination du statut de réfugié. Les indicateurs pour les pays sélectionnés sont pour la Tunisie, une augmentation de 42% pour le troisième trimestre avec près de 2.000 personnes en attente d’enregistrement. En Mauritanie, le retard a augmenté de 76 % entre mars et octobre 2020, avec 6.200 personnes en attente d’enregistrement dans les zones urbaines.



© UNHCR / M. ALALEM

continuer à intervenir avec des ressources limitées, ce qui conduit à certains de ces retards de service pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Les autres facteurs clés des mouvements secondaires sont les suivants:

- le manque d'aide au logement pendant la période de procédure de détermination du statut de réfugié ;
- le manque d'accès effectif et inclusif aux procédures de regroupement familial ;
- l'absence d'accès à l'enseignement secondaire ou supérieur
- le manque d'activités de développement des compétences pour les personnes âgées de 15 à 24 ans ;
- le manque d'accès aux moyens de subsistance ; et
- l'absence de systèmes de familles d'accueil pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.

▲ Halima, une réfugiée soudanaise du Darfour, prépare le déjeuner pour sa famille, chez elle à Tripoli, en Libye. En juin 2020, cette famille a été parmi les premières à bénéficier d'une aide dans le cadre d'un projet conjoint du HCR et du PAM visant à fournir une aide alimentaire d'urgence à 10.000 réfugiés jusqu'à la fin de l'année.

HCR, Note de presse Sur la Libye, 28 avril 2020



OIM Niger – Rapport de surveillance du flux 37 (Juillet 2020), Août 2020, p3



OIM, Burkina Faso – Rapport sur le suivi des urgences 12 (17-23 août 2020), 26 août 2020



Centre des migrations mixtes, 'West Africa: How the Pandemic Reshapes Migration', 17 septembre 2020



D'autres peuvent également se déplacer en raison d'un conflit, de violations des droits humains ou d'autres incidents liés à la protection ciblée dans le pays qu'ils ont fui.

Les programmes qui offrent une protection et améliorent le bien-être ont un impact majeur et stabilisateur sur la vie des demandeurs d'asile et des réfugiés, tant in situ qu'en déplacement, et leur absence ainsi que le manque de protection et d'assistance efficaces peuvent directement les encourager à envisager des voyages dangereux, ce qui les exposerait à un risque accru de violations flagrantes des droits humains. En résumé, l'absence de programmes pour répondre aux besoins de protection, d'assistance et de solutions à long terme des demandeurs d'asile et des réfugiés dans les pays d'asile et de transit contribuera à ce que les individus soient de plus en plus disposés à explorer des options ailleurs, y compris celles présentées par les passeurs ou les trafiquants.

Toutefois, ces programmes nécessitent également une volonté politique accrue de renforcer ou d'élaborer des lois et des réglementations habilitantes pour garantir le statut légal des réfugiés sur leurs territoires et qui permettront l'exercice des droits fondamentaux, tels que le droit à un travail décent.

Les données recueillies par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) confirment que la COVID-19 a eu un impact significatif sur les schémas de mobilité le long des parcours vers et à travers l'Afrique du Nord qui, pour certains, se poursuivent vers l'Italie, Malte ou l'Espagne. Les mouvements ont chuté de manière spectaculaire sur toutes les parties de l'itinéraire au cours du deuxième trimestre de 2020, alors que des confinements et des fermetures de frontières étaient imposés. Les évolutions ultérieures ont été plus variées. En Libye, le nombre total de réfugiés et de migrants dans le pays a légèrement diminué, avec un nombre limité de nouvelles arrivées, des expulsions continues* et des départs continus vers l'Europe et ailleurs en Afrique*. En juillet, plus de personnes ont voyagé de la Libye vers le Niger que vice versa, un renversement de la tendance typique des quatre dernières années*. Dans la région du Sahel, une forte baisse en avril 2020 a été suivie d'une augmentation des mouvements et les entrées mensuelles au Mali, principalement du Burkina Faso, ont atteint le plus haut niveau jamais enregistré par l'OIM en novembre*.

Ces voyages se déroulent de plus en plus le long d'itinéraires irréguliers, y compris de nouveaux itinéraires, où, par exemple, l'OIM a documenté des milliers de personnes chaque semaine contournant des postes frontaliers fermés pour entrer au Mali depuis le Burkina Faso*. Les données du suivi 4Mi du CMM en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, suggèrent que cette dynamique conduit les passeurs à facturer des frais plus élevés et à utiliser des itinéraires plus dangereux*. En outre, environ un quart des personnes interrogées dans le cadre de 4Mi en Afrique de l'Ouest n'ont pas pu poursuivre leur voyage en raison de la perte de leurs revenus, ce qui suggère un potentiel de résurgence des mouvements à mesure que l'activité économique se rétablit*. Les mouvements vers les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest ne sont pas encore entièrement suivis, mais il semblerait qu'un nombre considérable de ressortissants d'États du Sahel affectés par des conflits résident dans des pays

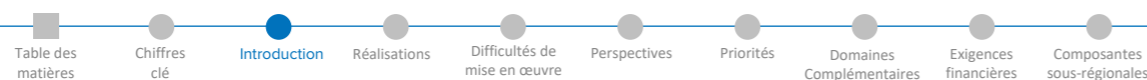
OIM, Libye – Migrant Report 32 (Juillet-Août 2020), septembre 2020,



OIM, Mali – Flow Monitoring Report 58 (Novembre 2020), Décembre 2020



Centre des migrations mixtes, Covid-19 Global Thematic Update #1: Impact of COVID-19 on migrant smuggling, 1 septembre 2020, pp4-5



UNDESA, DESA,
Stock
International de
migrants
2019: Profils pays,
aucune date

tels que la Côte d'Ivoire* et, dans une moindre mesure, au Ghana³, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une poursuite des mouvements dans cette direction. En Afrique de l'Est, les mouvements à destination et en provenance de l'Éthiopie sont toujours inférieurs aux niveaux enregistrés en février 2020, mais ils augmentent régulièrement, avec près de 5.500 départs en août et 1.931 arrivées (principalement des rapatriés Éthiopiens) en provenance de Djibouti, d'Érythrée et de Somalie*. Dans l'ensemble, les données de l'OIM suggèrent que les restrictions de la COVID-19 ont eu un effet majeur sur la dynamique de la mobilité humaine et que les mouvements irréguliers ont diminué en tant que tendance générale, mais ont augmenté dans des endroits spécifiques, principalement en raison des conflits et de l'insécurité. On peut s'attendre à ce que les schémas de mouvement se modifient à nouveau, voire à ce qu'ils reviennent à leur tracé d'origine, si les fermetures de frontières et les autres restrictions liées à la COVID-19 sont assouplies.

Les développements de la situation sécuritaire dans la région du Sahel et le nombre croissant de rapatriés nouvellement arrivés dans des pays comme le Niger et l'Éthiopie ou de personnes expulsées de pays voisins du Niger doivent également être suivis de près. Dans le Sahel central, 46% des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête de suivi de la protection menée par le HCR entre mai et septembre 2020 ont déclaré que leur communauté n'avait pas la capacité d'accueillir de nouvelles personnes⁴.

L'augmentation sans précédent du nombre de personnes déplacées internes dans certains pays du Sahel en 2019-2020 et la faible capacité à répondre aux besoins considérables vont encore accroître la pression sur des ressources et des services déjà rares et sont susceptibles de pousser davantage de personnes à poursuivre leur route en quête de protection. En outre, alors que par le passé, de nombreux ressortissants des pays sahéliens ont cherché une protection dans un pays voisin, la dynamique actuelle à multiples facettes des conflits au Sahel pourrait encourager les populations affectées à chercher une protection en plus grand nombre au-delà de leur sous-région, soit dans les pays d'Afrique du Nord, soit dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. Au Mali, les rapports de terrain suggèrent que certains groupes armés sont de plus en plus impliqués dans l'immigration clandestine et la traite des réfugiés et des migrants dans le nord du Mali, bien que cela ne soit pas leur principale source de revenus.

³ Ibid.

⁴ Bureau du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, *Projet 21: Sahel Central Monitoring Regional de Protection*, p9.



OIM, Éthiopie – Tableau de bord de suivi des flux 11
(Août 2020, septembre 2020)

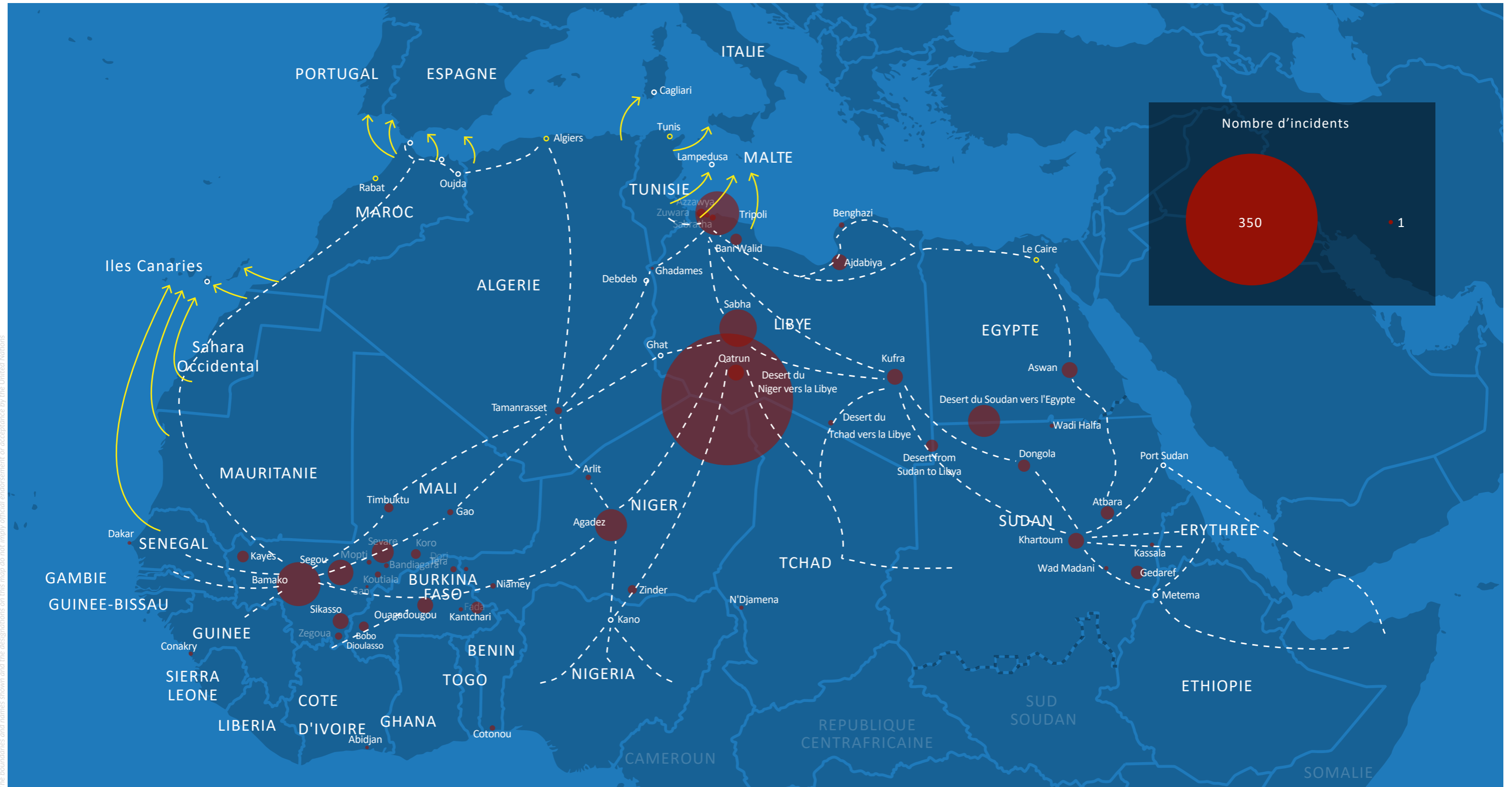
RISQUES DE PROTECTION ÉLEVÉS – IMMIGRATION CLANDESTINE ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Les personnes se rendant en Afrique du Nord doivent généralement recourir aux services de passeurs au moins une fois au cours de leur voyage, notamment pour traverser le désert du Sahara. Les données présentées dans le rapport conjoint du HCR et du CMM cette année indiquent que la traversée du désert est le lieu de nombreux décès, ainsi que de diverses formes d'abus, y compris la violence sexuelle et sexiste.

Certaines des personnes qui utilisent les services de passeurs deviennent des victimes de la traite, notamment lorsqu'elles ne sont pas en mesure de payer leur passeur à leur arrivée en Libye. D'autres ont été victimes de la traite depuis leur pays d'origine, certains croyant qu'ils allaient trouver un emploi en Europe mais se retrouvant au contraire dans des situations d'exploitation sexuelle. L'enlèvement contre rançon, y compris par d'autres passeurs ou trafiquants d'êtres humains, est également courant à différents endroits du parcours et les personnes qui ont été retenues contre rançon ont raconté au HCR et à ses partenaires des expériences horribles de torture, de violence sexuelle, de famine et d'observation de décès.

En l'absence d'une protection internationale efficace, d'une assistance, de la possibilité d'une solution durable et d'opportunités viables de subsistance et d'autosuffisance dans les pays vers lesquels ils ont fui et avec un accès très limité à des voies sûres et légales encore disponibles, beaucoup choisissent d'entreprendre ces voyages, en dépit des risques. Certains, faisant confiance aux récits des passeurs ou des trafiquants d'êtres humains concernant la disponibilité d'opportunités d'emploi ou la relative facilité du voyage, peuvent se retrouver dans des situations d'exploitation sexuelle ou détenus contre

CARTE 2 • Itinéraires en Afrique vers l'Afrique du Nord et l'Europe et les abus sur la route

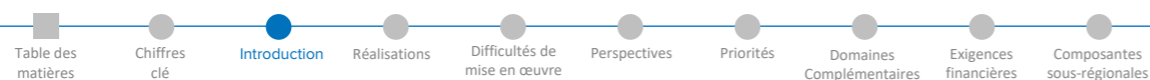


The boundaries and names shown on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Les données sur les abus s'appuient sur 15.983 enquêtes menées par les observateurs de 4Mi en 2018 et 2019 le long des parcours entre l'Afrique de l'Est et de l'Ouest et la Libye et l'Égypte. La carte ne comprend que les principaux lieux où les personnes ont déclaré que des incidents se sont produits et exclut les incidents qui se seraient produits dans le pays d'origine des personnes. La carte indique le nombre cumulé de décès, d'incidents de violence sexuelle et sexiste, de violence physique et d'enlèvements signalés par les personnes interrogées comme s'étant produits dans les lieux représentés.



Pour de plus amples détails, veuillez vous référer au HCR et au CMM. Dans ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou mourrez, juillet 2020.



© UNHCR / S. CHERKAOUI

“ Nous avons quitté l'Érythrée début mars et trois jeunes hommes ont voyagé avec nous, mais nous ne savions pas qui ils étaient. Lorsque nous sommes arrivés à la frontière, le passeur a appelé quelqu'un et lui a dit de venir avec une voiture. Trois hommes sont venus et nous ont demandé de monter à bord, puis notre passeur a immédiatement disparu de la scène. On nous a tous bandé les yeux et la voiture est partie. On nous a emmenés dans une maison où ils ont commencé à nous battre et nous ont demandé d'appeler nos familles, exigeant [plus de 6 000 dollars]. Nos familles ont dit qu'elles n'avaient pas les moyens de payer cette somme.

Mon amie et moi avons été attachées et nous avons été violées devant les jeunes hommes. Ils ont continué à faire cela pendant cinq jours. Une nuit, mon amie et moi avons demandé à sortir pour répondre à un appel de la nature et nous avons rapidement sauté par-dessus le mur. Les trafiquants étaient à nos trousses, mais nous avons trouvé un grand arbre où nous nous sommes cachées pendant plusieurs heures avant de descendre pour continuer notre voyage. Nous marchions pieds nus car les trafiquants nous avaient enlevé nos chaussures dès notre arrivée dans la maison où ils nous avaient enfermées. ”

—Une femme érythréenne interviewée au Soudan par 'Telling the Real Story'



The Irish Times,
Inside the smuggler's
warehouse: Africa's
21st-century slave trade,
11 avril 2020

rançon, y compris lorsqu'ils voyagent sur la base du principe "partez maintenant, payez plus tard", comme convenu avec les passeurs*. Les communautés de la diaspora peuvent également jouer un rôle en encourageant les personnes à entreprendre de tels voyages, malgré les risques, étant donné ce qu'elles perçoivent comme absence d'alternatives.

Outre les efforts visant à demander des comptes aux auteurs d'abus à l'encontre des réfugiés et des migrants le long des parcours, il faut redoubler d'efforts en termes d'activités programmatiques pour combler les principales lacunes en matière de protection, d'assistance et de solutions soulignées ci-dessus qui contribuent à ce que les personnes soient prêtes à risquer ces voyages. Pour y remédier, il faudrait une inclusion socio-économique significative et étayée juridiquement dans leur premier pays d'asile, soutenue efficacement par un appui international.

Dans le contexte de situations de réfugiés et de déplacés internes prolongées et enracinées, associées à de nouvelles vagues de déplacements forcés de populations à l'intérieur et à l'extérieur des frontières et une insécurité alimentaire accrue, les États

▲
Mustafa, réfugié
soudanais a reçu des
menaces dans son Darfour
natal puis a fui en Égypte
puis en Libye où il a été
enlevé, torturé puis
détenu. Il a été évacué au
Niger en 2019.

hôtes et la communauté des bailleurs sont confrontés à d'importants défis. En réponse, les bailleurs ont eu tendance à affecter leurs contributions aux populations les plus stables et les plus visibles relevant de la compétence du HCR, telles que les réfugiés, les personnes déplacées internes et les migrants bloqués dans des camps ou des installations.

Cependant, il convient de faire davantage pour répondre au phénomène des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants en mouvement afin de mieux aborder la façon de gérer ce défi de manière ordonnée, légale et sûre, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le présent appel est soumis pour mettre en lumière les activités programmatiques qui peuvent avoir un impact direct sur la réduction des mouvements irréguliers dangereux, tout en renforçant les systèmes de protection le long des parcours menant aux pays d'Afrique du Nord et à la mer Méditerranée.



© UNHCR / ITALIA

Réalisations 2019 – 2020

En octobre 2017, après la création au sein du HCR du Bureau de l'envoyé spécial pour la situation en Méditerranée centrale afin de renforcer l'intervention du HCR le long de ce parcours, le HCR a lancé sa Stratégie de réduction des risques sur la route de Méditerranée centrale*, avec une mise à jour publiée en juin 2019*.



HCR, Routes vers la Méditerranée, juin 2019

UNHCR, Central Mediterranean Route: Working on alternatives to dangerous journeys, October 2017

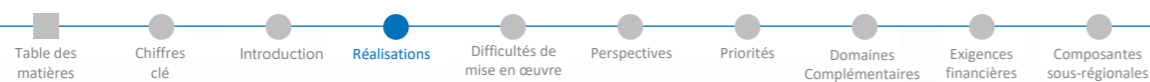


La stratégie a décrit une approche transrégionale avec des partenaires pour développer des activités dans certains pays clés d'origine, de transit et de destination à travers l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne vers l'Europe comme moyen de renforcer les interventions tout au long du parcours. Des progrès dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques fixés en 2017 ont été identifiés dans les domaines suivants :

- **Amélioration de la coordination, du partage des informations et du plaidoyer dans l'intervention du HCR**

Le Bureau de l'Envoyé spécial a facilité et appuyé la coordination, le dialogue et le plaidoyer transrégionaux du HCR sur les principaux défis en matière de protection et de solutions, notamment pour mieux comprendre et traiter l'impact de la pandémie de la COVID-19 ainsi qu'en réponse aux nouvelles vagues massives de déplacements forcés dans la région du Sahel. Dans le même temps, il a maintenu une attention essentielle sur les mouvements secondaires des personnes relevant de la compétence du HCR vers l'Afrique du Nord et l'Europe, et a renforcé les efforts du HCR visant à sauver des vies en Méditerranée. Le dialogue du HCR s'est poursuivi avec tous les États côtiers

◀ *Un enfant érythréen qui vivait au Soudan retrouve sa mère en Italie après huit ans de séparation.*



méditerranéens concernés par cette situation, en réponse aux défis croissants liés au sauvetage en mer en Méditerranée et au débarquement qui en découle. Les informations sur les tendances en termes de départs en mer, d'arrivées, d'interception/de sauvetage et de débarquement ont été largement partagées régulièrement avec les parties prenantes, y compris avec les ONG impliquées dans la recherche et le sauvetage en mer. Le HCR a poursuivi ses activités de sensibilisation dans de nombreuses enceintes intergouvernementales, dans les médias et avec la société civile et le secteur privé qui plaident en faveur

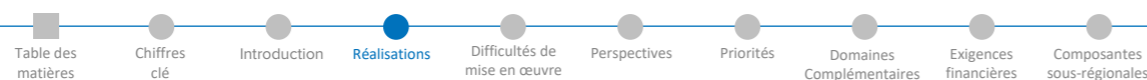


HCR, OIM
Le HCR lance un appel aux pays de l'UE pour une action à l'échelle régionale suite aux tragédies en Méditerranée, 27 juin 2018

d'une capacité accrue de recherche et de sauvetage ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme régional prévisible de débarquement, conformément à la proposition conjointe du HCR et de l'OIM*. Des consultations ont également eu lieu (et se poursuivent) avec d'autres parties prenantes, notamment l'Organisation maritime internationale (OMI) et la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), sur les moyens de renforcer le sauvetage et la protection en mer.



Des réfugiés récemment évacués de leur lieu de détention en Libye saluent des amis qui ont également réussi à rejoindre le Niger sur les vols du HCR. Pour l'instant, ils sont hébergés dans un centre de transit d'urgence récemment créé à Hamdallaye, près de la capitale Niamey, dans le sud-ouest du pays.



- **Amélioration de l'identification et de l'assistance aux personnes nécessitant une protection internationale le long des routes**

L'extension de la portée du HCR, y compris la fourniture de services, directement ou par l'intermédiaire de partenaires, aux personnes se déplaçant le long des routes vers la Libye, le Maroc et l'Algérie, a conduit à une augmentation du nombre de personnes identifiées comme nécessitant une protection internationale. Par exemple, en collaboration avec des partenaires en dehors des capitales, des personnes relevant de la compétence du HCR ont été identifiées et ont reçu une assistance au Burkina Faso, en Égypte, en Libye, au Mali, en Mauritanie, au Maroc, au Niger, au Soudan, en Tunisie et au Tchad, grâce à la présence accrue du HCR et de ses partenaires. En outre, un projet avec la Société nationale de la Croix-Rouge en Gambie visant à améliorer l'identification et l'orientation des personnes relevant de la compétence du HCR a également été lancé en 2019. En Libye, le HCR est parvenu à atteindre un nombre limité de personnes relevant de sa compétence dans l'Est et dans certaines parties du Sud par l'intermédiaire de partenaires locaux.

Le HCR a continué à faciliter les dialogues sur la protection et les plans d'action de Bamako* et d'Abuja* et a récemment lancé le processus de Bamako pour faciliter la mise en œuvre effective des recommandations convenues. En outre, le HCR et la RDC ont mis en place un nouveau système complet de suivi de la protection, le Projet 21, qui a été adopté par de nombreux partenaires dans le Sahel central. Ce système vise à collecter des données de protection permettant une analyse, une programmation, un plaidoyer et une communication à l'échelle régionale. Il s'agit d'une norme commune pour le Groupe de travail sur la protection en Afrique de l'Ouest et centrale, qui permet au HCR et à ses partenaires de coordonner leurs interventions en matière de protection. En parallèle, le suivi et la sensibilisation le long des routes des mouvements mixtes au Niger et au Tchad se poursuivent par le biais de partenariats avec des ONG nationales, en coopération avec les autorités de l'État. Le HCR a également lancé un projet avec l'Université de Washington à St. Louis pour cartographier et identifier les réseaux de protection en Afrique du Nord afin de renforcer leur capacité à faciliter la divulgation des besoins de protection internationale par les réfugiés dans les mouvements mixtes, en mettant l'accent sur les personnes ayant des besoins spécifiques.

- **Une meilleure coordination avec les partenaires sur les réponses spécifiques en matière de protection**

Dans le cadre de l'amélioration de la coordination avec les partenaires en réponse à des situations de protection spécifiques, le HCR a tenu un dialogue sur la protection avec l'OIM, en novembre 2019, afin de renforcer l'identification des Maliens nécessitant une protection internationale ou un rapatriement volontaire afin d'améliorer les références croisées. L'un des résultats de cette réunion a été une initiative interinstitutionnelle et transrégionale visant à améliorer l'accès aux Procédures d'intérêt supérieur pour les enfants à risque dans des contextes de mouvements mixtes, qui implique le HCR, l'OIM, l'UNICEF et des ONG partenaires clés telles que Save the Children. La période considérée a également vu la (ré)activation de Groupes de travail ou de Groupes de réflexion sur la migration mixte ou de coalitions thématiques connexes à l'échelle régionale ou nationale. Le HCR a également lancé son premier Programme d'apprentissage sur les mouvements mixtes, ainsi que le Programme d'apprentissage sur la traite des êtres humains, dans la région MENA pour son personnel et ses partenaires.



CR, Déclaration ministérielle et conclusions de Bamako, octobre 2019



Appel à l'action d'Abuja : Réaffirmation des engagements de l'appel à l'action d'Abuja et de leur mise en œuvre, 28-29 janvier, 2019, Abuja, Nigeria



HCR, Situation en Méditerranée centrale: Le HCR demande 40.000 places supplémentaires de réinstallation, 11 septembre 2017

- **Accès accru à la réinstallation**

Au 31 décembre 2020, vingt-et-un (21) pays de réinstallation avaient promis plus de 53.000 places de réinstallation en réponse à l'appel initial lancé par le HCR en 2017 pour 40.000 places de réinstallation provenant de quinze (15) pays prioritaires le long de la route de la Méditerranée centrale*. Le Groupe restreint sur les situations prioritaires, sous la coprésidence actuelle de l'Irlande et de la Suède, a joué un rôle de catalyseur dans cet effort. Grâce à des approches innovantes du traitement des dossiers, tout en respectant les protocoles sanitaires dans le contexte d'une pandémie mondiale, un total de 9.497 réfugiés a été proposé à la réinstallation et 3.834 sont partis en 2020. De septembre 2017 à décembre 2020, les chiffres cumulés de réinstallation des Pays prioritaires de Méditerranée centrale s'élèvent à 52.813 propositions et 33.189 départs. En outre, au 31 décembre 2020, 320 réfugiés avaient été proposés à la réinstallation après avoir été évacués de Libye vers le MTUmis en place au Rwanda en 2019, ce qui a entraîné 203 départs. La COVID-19 a retardé la mise en œuvre des promesses de la plupart des États, mais les programmes de réinstallation et autres solutions ont néanmoins continué à offrir des alternatives sûres aux mouvements irréguliers dangereux.

Les 15 pays d'asile comprennent : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Soudan, Tunisie.

Les 21 pays de réinstallation sont les suivants : Australie, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Islande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

- **Amélioration de l'accès au regroupement familial**

Parallèlement, un projet pilote a été lancé en Égypte, au Soudan, en Éthiopie et en Libye pour faciliter l'accès des réfugiés aux procédures de regroupement familial. De mi-2019 à juillet 2020, le projet a jusqu'à présent bénéficié directement à 759 réfugiés, principalement par le biais des Procédures d'intérêt supérieur pour les enfants non accompagnés cherchant à rejoindre leurs parents et en mettant en relation des familles dans des pays tiers avec une assistance juridique pro bono pour les aider dans le cadre de demandes complexes de regroupement familial. Le projet a également permis d'identifier les principaux obstacles à l'accès au regroupement familial pour certaines localités et nationalités.

- **Nouvelles initiatives pour renforcer la protection des enfants et des jeunes à risque**

De nouvelles initiatives ont été introduites par le biais d'une levée de fonds multi-pays 'Vivre, apprendre et participer'*. Cet appel de 13,3 millions de dollars vise à améliorer l'accès aux soins alternatifs, notamment les soins en milieu familial, les possibilités de développement/d'éducation, les possibilités de subsistance pour les jeunes et l'accès à des solutions dans les principaux pays d'asile.

HCR, Vivre, apprendre et participer, octobre 2019





Les activités ont été mises en correspondance avec les opérations clés pour combler les lacunes cruciales lors de la réponse aux enfants et aux jeunes dans des contextes de mouvements mixtes, dans le but d'accroître l'accès à des services de qualité et de prévenir les mouvements secondaires dangereux. À l'heure actuelle, environ 30 % des activités couvertes par l'appel ont été financées par des donateurs privés et gouvernementaux, et plusieurs autres demandes de collecte de fonds sont en cours.

- **Des efforts accrus pour lutter contre les abus dont sont victimes les réfugiés et les migrants**

Dans le cadre de leurs efforts pour plaider en faveur de meilleures réponses aux abus commis à l'encontre des réfugiés et des migrants le long des parcours, le HCR et le CMM ont publié en juillet un rapport conjoint mettant en évidence les multiples endroits où la plupart des abus sont signalés, y compris avant que les réfugiés et les migrants n'atteignent la Libye, les différents auteurs le long de chaque section de l'itinéraire, et soulignant certaines évolutions en matière de protection et de responsabilisation des auteurs. Le rapport appelle les États des deux côtés de la Méditerranée à prendre des mesures accrues pour coopérer afin de faire en sorte que les principaux auteurs d'abus répondent de leurs actes. Dans le même temps, le HCR a renforcé sa coopération avec les autorités nationales et revoit actuellement ses efforts en vue de soutenir un accès cohérent et proactif à la justice pour les victimes d'abus dans certains endroits clés. Le HCR est également en train de recenser les services de protection disponibles pour les victimes d'abus dans des lieux clés le long du parcours afin d'évaluer comment combler les lacunes.

Des enfants réfugiés et de la communauté d'accueil montrent leur soutien à la campagne anti-trafic du HCR au camp de Wad Sharife, dans l'est du Soudan.

- **Des efforts accrus pour communiquer efficacement avec les personnes susceptibles d'envisager un voyage dangereux**

L'initiative "Telling the Real Story" (TRS) qui se poursuit en Afrique de l'Est* (Somalie, Soudan et Éthiopie) et en Afrique de l'Ouest (Nigéria), facilite le dialogue intracommunautaire et l'engagement avec les diasporas pour aider à contrer la désinformation sur les voyages irréguliers et fournir des informations ou des orientations vers une assistance. Plus de 250.000 personnes ont été touchées en 2019-2020 par un engagement direct en face à face et un million supplémentaire par des émissions de radio, ainsi que plus de 15 millions par les médias sociaux. La TRS a suivi de près le changement perpétuel des récits des passeurs et a ajusté efficacement ses messages en ciblant les personnes les plus à risque. Par exemple, en Somalie, grâce à un contre-discours et à l'engagement des parents et des voisins, les passeurs ont eu du mal à faire passer leurs promesses d'un avenir meilleur auprès des enfants. Les passeurs ont donc décidé en 2019 de cibler directement les enfants et les jeunes, ce à quoi la TRS s'efforce désormais de remédier en fournissant aux enfants des informations pertinentes et fiables sur l'éducation et les perspectives d'emploi. Pendant la pandémie de COVID-19, le projet TRS a été adapté pour fournir également des informations précises aux réfugiés et aux communautés d'accueil sur les mesures de protection afin d'éviter la stigmatisation des réfugiés. En outre, la communication avec les communautés dans le cadre des mesures du HCR de redevabilité envers les populations affectées (AAP) a été renforcée par de nouvelles activités en Libye et en Tunisie en 2020.



HCR, Telling the Real Story



Difficultés de mise en œuvre : 2019 – 2020

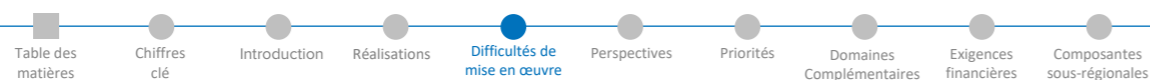
Alors que les opérations du HCR ont progressé dans les domaines décrits ci-dessus, un certain nombre de difficultés de mise en œuvre ont continué à être rencontrées au cours de cette période.

- **Insécurité croissante et accès limité dans certaines régions du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, de l'Éthiopie, de Libye, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Soudan et de Somalie**

La détérioration des conditions de sécurité et les conflits ont provoqué de nouveaux déplacements internes et transfrontaliers dans la région du Sahel et dans de nombreux pays subsahariens en 2019-2020. Dans plusieurs pays de transit, outre l'insécurité, le manque d'accès a eu un impact négatif sur la fourniture de l'aide humanitaire, limitant la capacité du HCR et de ses partenaires à fournir une protection et une assistance le long des itinéraires clés, des carrefours de mouvements mixtes dans les zones frontalières et dans les sites de réfugiés/PDI et les lieux où les personnes relevant de la compétence du HCR se trouvaient en grand besoin et étaient exposées à un risque accru. Un grand nombre de déplacés internes au Burkina Faso, en Éthiopie, au Mali, au Niger, au Nigeria, en Somalie et au Soudan et de réfugiés au Burkina Faso ont été privés d'aide humanitaire en raison du manque d'accès, ainsi que des ressources et des capacités limitées.

◀ *n survivant d'une tentative de traversée en mer boit des liquides et récupère après avoir débarqué d'un navire des garde-côtes libyens à Tripoli en septembre 2020.*

© UNHCR / M. ALAEM



Parallèlement, des attaques ciblées contre des travailleurs humanitaires ont coûté la vie à plus d'une douzaine de personnes depuis 2019. Les restrictions affectant la liberté de mouvement visant à limiter la propagation du virus COVID-19 ont également créé des difficultés supplémentaires pour accéder aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux personnes déplacées internes vulnérables. L'affaiblissement de l'environnement de protection et de la surveillance a également conduit à des retours de réfugiés dans des circonstances défavorables, en particulier au Mali.

• **Mesurer le volume des mouvements mixtes**

Alors que les mouvements mixtes de demandeurs d'asile, de réfugiés et de migrants le long des routes terrestres se sont poursuivis en 2020, il est devenu très difficile de les quantifier en raison des limitations d'accès, des fermetures de frontières "souples" et "rigides" pour contenir la propagation de la pandémie, du développement de nouveaux itinéraires alternatifs proposés par les passeurs et les trafiquants d'êtres humains pour contourner les mesures de contrôle imposées par les États, et de la suspension des activités d'enregistrement par les gouvernements ou le HCR, ou des changements de politique d'enregistrement (par exemple en Éthiopie). Cela a entraîné une augmentation significative des retards d'enregistrement, par exemple près de 6.000 personnes en attente d'enregistrement en Mauritanie, 267.000 personnes au Soudan et 8.500 en Egypte.

• **Des départs par mer variables**

Parallèlement, les départs par mer ont fluctué entre 2019 et 2020 avec une légère réduction des arrivées en Espagne (à l'exception des Iles Canaries) et à Malte, ainsi qu'une augmentation des arrivées en Italie. Les départs de l'Algérie, de Tunisie et de Libye ont augmenté respectivement de 209, 310 et 58% en 2020 comparativement à 2019. Le HCR a réitéré son appel en faveur d'un mécanisme régional de débarquement des deux côtés de la Méditerranée et a mis à jour sa position concernant les retours et les débarquements en Libye*.

• **Conditions en Libye**

En Libye, la situation désastreuse dans les centres de détention, associée à un environnement de travail difficile, a entravé l'identification rapide des personnes nécessitant une protection internationale et leur accès à des solutions durables. Le HCR a annoncé qu'il suspendait ses opérations au Centre de rassemblement et de départ (CRD), ouvert à Tripoli en décembre 2018. Le CRD avait été mis en place comme une installation ayant le potentiel de sauver des vies. Il était destiné à amener les réfugiés vulnérables - pour lesquels des solutions hors de Libye avaient été identifiées (notamment l'évacuation vers des centres d'urgence dans d'autres pays et la réinstallation/le regroupement familial dans des pays tiers) - dans un environnement sûr, en attendant leur départ de Libye. Toutefois, le HCR a annoncé le 30 janvier 2020, qu'il suspendrait ses opérations

“Le voyage n'a pas été facile, vous avez toujours peur d'être volés,, violés, tués ou battus. Mais par dessus tout ce dont j'avais le plus peur c'est que les trafiquants, les autorités ou que les autres compagnons de voyage ne découvrent mon orientation sexuelle être homosexuel, migrant et noir cela ne pouvait que très mal finir dans de nombreux pays Africains que j'ai traversé.”

—Un sénégalais qui est arrivé en Espagne

en raison de l'entraînement des milices sur un terrain adjacent au CRD, ce qui mettait en danger la sécurité des réfugiés, des demandeurs d'asile, du personnel et des partenaires. Le HCR avait également exprimé de sérieuses inquiétudes pour la sécurité des personnes après que trois obus de mortier sont tombés près du CRD, avec des fragments atterrissant près d'un entrepôt à l'intérieur du complexe plusieurs semaines auparavant. Les autorités libyennes compétentes ont toujours pour politique d'autoriser le HCR à un accès restreint et uniquement à certaines nationalités. La suspension de la réinstallation et des évacuations entre mars et juillet 2020 a permis d'éviter davantage de départs de réfugiés vers les mécanismes de transit d'urgence (MTU) au Niger et au Rwanda, vers l'Italie et vers les pays de réinstallation*. Des activités d'assistance supplémentaires (y compris une assistance alimentaire et monétaire) ont été apportées à 10.157 réfugiés en Libye entre janvier et septembre 2020 (augmentation de 700% comparativement à la même période en 2019). En parallèle, les crises bancaires et de liquidités en Libye ont affecté la mise en œuvre du programme d'assistance monétaire.

Les évacuations de la Libye vers le Niger et le Rwanda ont repris respectivement en septembre et novembre 2020.



HCR, Position du HCR sur les désignations de la Libye comme tiers pays sûr et comme lieu de sécurité aux fins de débarquement après un sauvetage en mer, septembre 2020



Abdulmajeed et sa femme Halima, réfugiés soudanais du Darfour, sont assis avec leur fille Afnan, nouveau-née, et leur fille Afreh, adolescente, chez eux à Tripoli, Libye.

“ Notre eau était épuisée... La vie n'était pas facile, il n'y avait pas de nourriture, rien du tout à manger. Ils nous ont emmenés très loin dans le désert qui était jonché de cadavres. Quand quelqu'un était incapable de marcher, ils le laissaient et continuaient leur voyage. Il n'y avait pas d'autre choix que de continuer. Nous avons lutté pour les suivre à travers le désert. ”

— Femme Nigériane interviewée par Telling the Real Story à Malte

• Assistance limitée en Afrique du Nord

Des niveaux d'assistance¹ très limités, couplés à un accès imprévisible ou insuffisant aux droits fondamentaux, en particulier le droit au travail, et l'inclusion variable et souvent insuffisante des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les plans d'intervention nationaux pendant la pandémie de COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord ont conduit à des problèmes et des défis accrus pour ces communautés. La plupart d'entre elles ne bénéficient pas de documents légaux délivrés par les pays d'accueil, mais détiennent des certificats fournis par les bureaux du HCR, qui sont rarement universellement reconnus ou respectés par les autorités policières et administratives. Beaucoup ont été expulsés et ont dû s'installer dans des abris moins sûrs. D'autres ont vendu leurs biens pour tenter de partir en bateau vers l'Europe, aux côtés de ressortissants de certains de ces pays d'Afrique du Nord.

• Le sous-financement des rapatriements volontaires

Les mouvements de rapatriement volontaire, qui pourraient également contribuer positivement à la diminution des mouvements secondaires, sont restés sous-financés, tandis qu'une attention insuffisante a été accordée à la création de conditions permettant un retour en toute sécurité et dignité dans les zones d'origine et de retour. Malgré les progrès réalisés les années précédentes en ce qui concerne les retours au Soudan, au Tchad et en Somalie, des efforts supplémentaires importants restent à faire, notamment en matière de programmation de la réintégration dans le cadre d'initiatives cohérentes de développement durable au niveau des populations locales (et provinciales) et avec le soutien de celles-ci. Les efforts visant à encourager les réfugiés bloqués en Libye (ou au Niger, suite à des expulsions de Libye) à envisager l'option d'une évacuation humanitaire vers leur pays d'admission antérieure en tant que réfugiés n'ont pas encore donné de résultats significatifs. Mais ces efforts doivent être soutenus par une forte composante de réintégration afin d'augmenter les options en termes de solutions disponibles.

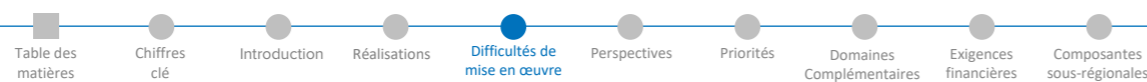
¹ Algérie : Une assistance monétaire est fournie à environ 11% de la population réfugiée pour une moyenne de 12 mois. Cependant, il a été signalé que plus de 50% des besoins ne sont pas couverts.

Mauritanie : Une assistance monétaire est fournie à 4% des réfugiés urbains (130 sur 2.984). Trois quarts des personnes relevant de la compétence du HCR (POC) ayant des besoins spécifiques sont assistés après avoir été reconnus. Un quart des POC reçoivent une assistance ponctuelle.

Maroc : Une assistance monétaire est fournie à environ 11% de la population réfugiée pendant trois à six mois, couvrant en moyenne 50% de leurs besoins. Cela équivaut à environ 700 réfugiés extrêmement vulnérables aidés chaque mois, tandis que 700 autres personnes très vulnérables ont besoin d'une aide monétaire.

Tunisie : Une assistance monétaire est fournie à 16% des POC et 8% obtiennent une assistance en matière de logement.

Égypte : Une assistance monétaire est fournie à 17% des POC.



• **Législation nationale sur les réfugiés et autres**

Plusieurs pays, notamment en Afrique du Nord mais aussi dans d'autres régions, n'ont pas encore adopté de lois nationales sur l'asile et la protection des réfugiés qui légifèrent sur les droits fondamentaux, y compris ceux qui couvrent l'accès aux services essentiels tels que spécifiés dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, son Protocole de 1967 et la Convention de 1969 de l'OUA relative aux problèmes spécifiques des réfugiés en Afrique. Toutefois, même lorsque des lois nationales sur l'asile sont adoptées, les droits qu'elles accordent doivent être reflétés dans d'autres lois nationales pertinentes couvrant la santé, l'éducation, l'emploi et le bien-être afin d'assurer et de faciliter une inclusion socio-économique significative et légale des réfugiés dans leurs pays et communautés d'accueil. L'élan dans cette direction est d'autant plus important que le HCR cherche à catalyser le soutien aux États dans un cadre de coopération humanitaire, de développement et de paix pour la mise en œuvre des ODD, en particulier dans les zones d'accueil des réfugiés. À cet égard, les États doivent consentir un engagement supplémentaire, par le biais du Groupe d'appui à la capacité d'asile en place dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés*, afin d'aider de manière durable les États situés le long des parcours à développer leurs systèmes d'asile, de manière à apporter des réponses adéquates aux demandeurs d'asile et aux réfugiés.



HCR, Groupe d'appui à la capacité d'asile

• **Ressources financières limitées**
Pour mettre en œuvre toutes les activités

Des avancées positives ont été réalisées dans le renforcement de la sensibilisation et de la communication du HCR avec les communautés, la fourniture de services, le regroupement familial et la réinstallation, pour ne citer que quelques domaines clés. Cependant, un manque de ressources financières a considérablement limité la mise en œuvre d'activités importantes identifiées dans la Stratégie de réduction des risques de 2017 et sa version actualisée de juin 2019. Il s'agit notamment de la poursuite de l'amélioration de la sensibilisation par le biais de partenaires locaux, d'organisations communautaires et de bénévoles communautaires le long des parcours, de la mise en place de systèmes d'accueil adéquats pour les demandeurs d'asile et les victimes de la traite dans les principaux pays de transit, ainsi que des interventions programmatiques pour les enfants et les jeunes réfugiés, en particulier dans les camps et les zones d'installation. Ce manque de ressources a été aggravé par la réduction de l'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial dans plusieurs pays, par l'accès limité à l'éducation et aux opportunités génératrices de revenus, notamment au Tchad, en Mauritanie et au Soudan, ce qui a entraîné une augmentation des risques de mouvements secondaires dangereux. Plus généralement, même si les contributions des bailleurs à l'échelle nationale et régionale ont été soutenues et appréciées, les niveaux des contributions non affectées ou largement affectées n'ont pas donné au HCR la flexibilité requise pour répondre efficacement et partout aux besoins cruciaux.

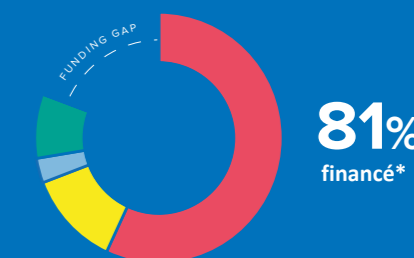
NIVEAUX DE FINANCEMENT ALLOUES AU HCR POUR LA SITUATION EN MÉDITERRANÉE CENTRALE EN 2019-2020

– CHIFFRES INDICATIFS

GRAPHIQUE 1 • FINANCEMENT | AU 5 JANVIER 2021

Besoins financiers du HCR pour 2020

479,3 million USD \$



Afrique



MENA



Europe



- Strictement affectées
 - Affectées
 - Non strictement affectées
 - Non affectées
- financé* Y compris l'affectation indicative des contributions non strictement affectées et non affectées.



Perspectives pour 2021

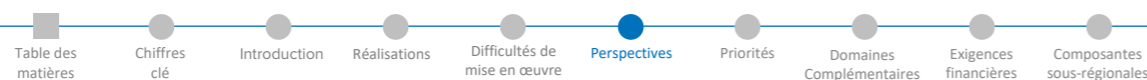
	POPULATION
Burkina Faso	1.1 M
Ethiopie	2.6 M
Mali	1 M
Niger	572 K
Nigeria	2.8 M
Somalie	2.8 M
Soudan	3.6 M

L'ampleur des déplacements forcés internes et/ou externes dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est* et leur caractère prolongé nécessitent des approches innovantes et solides pour s'attaquer aux causes profondes et mettre en œuvre des approches qui soutiennent des solutions là où les personnes se trouvent.

Jusqu'à ce que cela se produise de manière efficace et durable, sous la direction des États et avec l'appui cohérent de la communauté internationale par le biais d'actions humanitaires, de développement et de paix, de nombreux réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées internes continueront à rechercher la sécurité et la protection internationale par le biais de mouvements primaires et secondaires, tandis que d'autres, notamment les migrants, tenteront de trouver une vie meilleure, en espérant trouver du travail ou des possibilités d'éducation ailleurs. La dégradation de la situation sécuritaire dans la région du Sahel et la pression accrue sur les services en raison du nombre croissant de personnes déplacées par les conflits pourraient provoquer davantage de déplacements et de mouvements externes, non seulement vers les pays plus au nord, mais aussi vers les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest¹. De même, la situation au Nigeria, en Éthiopie et en République centrafricaine pourrait provoquer des déplacements internes et externes supplémentaires. Parallèlement, avec la fin de la mission de maintien de la paix de 13 ans conjointe Union africaine - Nations unies (MINUAD) au Darfour (Soudan), dont le retrait complet est prévu pour le 30 juin 2021, la situation nécessitera une surveillance étroite en termes de protection des civils. Au Tigré, en Éthiopie, le récent conflit a provoqué de nouveaux

◀ Un enseignant employé par le NRC enseigne à l'école Guidan Roundji dans la région de Maradi, au Niger, qui accueille 70.000 réfugiés nigériens, en septembre 2020.

¹ Sahel occidental (Mali, Niger, Nigeria et Mauritanie) Nombre total de personnes déplacées, de réfugiés et de demandeurs d'asile en décembre 2019 = 2,96 millions et en décembre 2020 = 3,72 millions, soit une augmentation de 26%.



déplacements internes et externes. Il est trop tôt à ce stade pour dire si la réponse humanitaire sera à la hauteur des besoins des personnes déplacées par le conflit et si certains des réfugiés arrivant au Soudan pourraient poursuivre leur voyage vers la Libye ou l'Égypte.

Les pays d'Afrique du Nord devraient connaître une augmentation du nombre d'arrivées de demandeurs d'asile, de réfugiés et de migrants, que ce soit comme destination finale ou en transit vers l'Europe. Comme en 2020, ils continueront également à voir partir leurs propres ressortissants (Algériens, Égyptiens, Marocains et Tunisiens), principalement en tant que migrants économiques, en raison d'économies en difficulté qui tentent de faire face à l'impact continu de la pandémie de COVID-19, à la reprise post-COVID et à la désillusion potentielle des jeunes après les élections. Les arrivées par la mer des pays d'Afrique du Nord vers l'Europe se poursuivront avec des fluctuations en nombre, en fonction de plusieurs facteurs, notamment la situation dans les pays et la région, les conditions météorologiques, le caractère abordable du voyage, les capacités de sauvetage et d'interception des États côtiers, la disponibilité de mécanismes alternatifs d'entrée sûre et légale dans les États membres de l'Union européenne (UE) et la poursuite de l'impunité dont jouissent de nombreux passeurs et trafiquants d'êtres humains. L'utilisation future des routes maritimes dépendra également de la disponibilité d'alternatives crédibles pour s'attaquer aux causes profondes dans les pays d'origine et permettre aux populations l'accès aux droits à travers : (i) la mise en œuvre de facto des Objectifs de développement durable ; (ii) l'inclusion et la participation socio-économiques dans les pays d'asile, de transit et de destination en Afrique du Nord ou en Europe, en veillant à ce que les conditions d'entrée, de séjour et d'emploi des réfugiés et des travailleurs migrants soient régies par des cadres juridiques clairs et équitables, conformément aux normes internationales efficacement mises en œuvre.

Il reste à déterminer si les pays d'Europe qui accueillent des arrivées par la mer mettront en place des procédures efficaces d'entrée aux frontières et recevront le soutien des autres États membres de l'UE en matière de relocalisation et de retour dans les pays d'origine pour les personnes dont il est établi qu'elles ne nécessitent pas de protection internationale ou qu'elles n'ont aucune autre base légale pour rester. Cette situation sera influencée par les débats politiques en cours dans les États côtiers du sud de l'Europe et par le futur accord entre les États de l'UE sur le nouveau Pacte sur la migration et l'asile proposé par la Commission européenne (CE) en septembre 2020. Ces éléments pourraient également influencer les systèmes complets de gestion des migrations/de l'asile attendus depuis longtemps et nécessaires dans les pays d'Afrique du Nord.

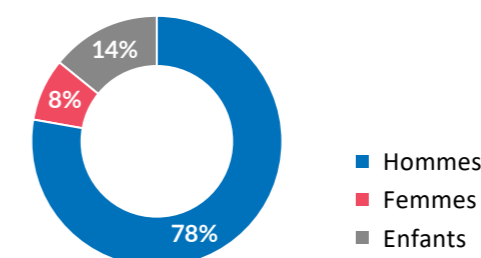
L'instabilité politique, associée à des conflits armés de faible intensité dans plusieurs pays de transit et d'accueil clés, est susceptible d'accroître les mouvements secondaires irréguliers et/ou de provoquer des retours vers les pays d'asile ou de transit précédents et/ou vers les pays d'origine. Les expulsions massives de migrants et de réfugiés, comme on l'a vu en Libye et en Algérie vers les pays voisins en 2020 et un patchwork évolutif de mouvements transfrontaliers pendulaires, notamment dans les pays d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, pourrait également se poursuivre.

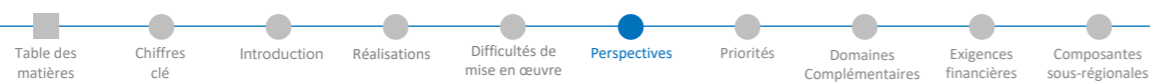
Le renforcement des contrôles aux frontières sur l'ensemble du continent africain, initié à la suite de la riposte à la pandémie de COVID-19, pourrait rester en place dans certains États si la pandémie persiste en 2021. Le renforcement des contrôles aux frontières sur le continent africain, initié à la suite de la riposte à la COVID-19, pourrait rester en place dans certains États si la pandémie persiste en 2021. Cela pourrait encore déclencher des changements supplémentaires dans les itinéraires utilisés par les passeurs, les preuves indirectes existantes indiquant que de nouveaux itinéraires sont utilisés, comme l'augmentation des départs du territoire du Sahara occidental et du Sénégal vers les îles Canaries.

Fournir aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile des informations précises sur les dangers associés aux voyages terrestres irréguliers ou aux départs en mer aux mains de réseaux criminels de passeurs ne permettra pas, à lui seul, d'empêcher les mouvements mixtes irréguliers de se produire. Si les campagnes de sensibilisation ne s'accompagnent pas de programmes solides répondant aux principaux besoins en matière de protection, d'assistance et de solutions à tous les stades du cycle de déplacement et partout le long des itinéraires, il n'y aura pas de contre-discours, de stratégie ou d'action concrète pour combattre l'impulsion donnée aux mouvements mixtes irréguliers et les violations flagrantes des droits humains qui y sont associées, comme l'exploitation et les abus horribles perpétrés par les passeurs et les trafiquants d'êtres humains. Cette approche s'applique aussi bien à la mise en œuvre des programmes du Pacte mondial sur les migrations qu'à celle du Pacte mondial sur les réfugiés en ce qui concerne la lutte contre la traite des êtres humains. Si les programmes humanitaires et de développement ne sont pas dirigés par l'État, les personnes qui hésitent à prendre la décision de s'engager dans des mouvements irréguliers n'auront rien pour les dissuader ou les guider vers des alternatives légales plus sûres et durables dans les communautés où elles se trouvent.

La composition par âge et par sexe des mouvements mixtes le long des parcours ne devrait pas changer, les femmes étant moins nombreuses que les hommes à s'engager dans ces mouvements de voyages dangereux.

GRAPHIQUE 2 • DONNEES DEMOGRAPHIQUES DES ARRIVANTS PAR MER EN ITALIE, MALTE ET ESPAGNE JANVIER– OCTOBRE 2020





Selon les données de janvier à octobre 2020, 78 % des hommes, 8 % des femmes et 14 % des enfants ont débarqué en Italie, à Malte et en Espagne. La répartition par nationalité restera probablement la même le long de chaque route en fonction des développements dans les pays d'origine et les pays de premier asile. L'utilisation de la route de la Libye par des migrants ou des réfugiés non africains (par exemple, les Bangladais) dépendra de la volonté des États de transit concernés de lutter contre l'immigration clandestine ou la traite des êtres humains associés à ces mouvements. Les itinéraires de la Méditerranée occidentale et des îles Canaries pourraient voir un plus grand nombre de personnes fuyant les conflits et les persécutions nécessitant une protection internationale dans les mouvements mixtes.

L'impact socio-économique de la COVID-19 sur la mobilité des personnes déplacées internes, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants peut varier d'un pays à l'autre et selon qu'ils se trouvent dans des camps ou dans des situations urbaines. On ne sait pas encore si la tendance actuelle des réfugiés à vendre leurs biens et ceux de leur famille pour survivre et la diminution du volume des envois de fonds des diasporas seront des facteurs qui pousseront les mouvements vers des pays où les conditions de sécurité et de dignité et les niveaux de vie sont perçus comme meilleurs. Les conséquences socio-économiques de la pandémie peuvent également créer les conditions de tensions sociales, de mécontentement et d'agitation politique, notamment dans les pays les plus vulnérables à la crise alimentaire et au climat. Les tensions peuvent être déclenchées ou aggravées par des restrictions durables des déplacements, un recours excessif à la force pour assurer le confinement, la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits de base, et/ou la perte de revenus. Si l'accès aux pâturages, aux terres agricoles et à l'eau est affecté par les restrictions à la liberté de mouvement, et/ou si le bétail est épuisé, cela peut alimenter de nouveaux conflits intercommunautaires dans certaines régions, entraînant des déplacements internes ou des flux de réfugiés.

Les mesures de relance et les régimes de protection sociale peuvent négliger les zones reculées - comme celles où sont souvent accueillis les réfugiés - au profit des grands centres urbains, considérés comme apportant des avantages politiques, une légitimité populaire et un soutien plus complémentaires. Les troubles sociaux peuvent faciliter la propagation d'une criminalité plus organisée, entraînant à son tour de nouveaux déplacements dans et à partir de pays et régions tels que le Nigeria, le Sahel central, le bassin du lac Tchad, le nord-ouest du Soudan et le sud de la Libye. Le brassage entre les groupes criminels et les groupes armés extrémistes observé en 2020 peut également conduire à de nouvelles attaques, notamment contre des agences d'aide, en s'appuyant sur le sentiment anti-étrangers.

Comme on l'a vu à petite échelle lors des élections de 2020, la violence liée aux élections restera également un risque en 2021, avec dix-huit élections prévues sur le continent africain, dont certaines se déroulent dans des pays très fragiles. Qu'elles aient lieu ou qu'elles soient reportées, il existe un risque que les violences liées aux élections entraînent la fuite des populations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, vers les pays voisins. Dans ce contexte, plus de 24.000 Ivoiriens ont fui leur pays vers le Liberia et d'autres pays voisins en décembre 2020.

Certains conflits politiques peuvent dégénérer en conflits armés affectant les pays voisins, comme au Tigré (Éthiopie), mais les efforts de consolidation de la paix et de réconciliation peuvent ouvrir la voie à des solutions durables dans d'autres pays (par exemple au Soudan et au Soudan du Sud).



© UNHCR / C. FOHLEN

Priorités pour 2021

HCR, Route de la Méditerranée centrale : Trouver des alternatives aux voyages dangereux, Octobre 2017 ; et HCR, Routes vers la Méditerranée, juin 2019.

Abdou, originaire du Tchad, et Rony, originaire de la République centrafricaine, tous deux réfugiés au Niger, arrivent à l'aéroport Charles de Gaulle avec des bourses pour étudier à l'École supérieure de commerce et de développement 3A à Lyon en septembre 2020 grâce aux efforts conjoints de l'organisation à but non lucratif Forum Refugees-Così, du HCR, de l'ambassade de France au Niger et de l'école 3A.

Comme indiqué précédemment, cette stratégie met à jour la stratégie régionale publiée en octobre 2017 et sa mise à jour ultérieure en juin 2019*. En raison des déficits de financement mentionnés ci-dessus, qui pourraient se poursuivre en 2021 avec la contraction économique mondiale et son impact sur les budgets d'aide publique au développement (APD), les bureaux régionaux du HCR et les opérations individuelles seront probablement obligés de ne plus accorder la priorité à plusieurs interventions clés qui sont essentielles pour faire progresser la protection des réfugiés et l'accès aux solutions dans le cadre de leurs budgets de programmes opérationnels, même si ces besoins sont inclus dans l'appel global du HCR*.

Certaines de ces lacunes se situent dans les principales opérations d'accueil de réfugiés, où la mise en œuvre de programmes de protection et d'assistance peut servir à réduire les mouvements secondaires et les risques qui y sont associés. Compte tenu de certaines des réalisations depuis 2017, des tendances en matière de financement, des réactions des communautés de réfugiés lors des consultations sur les besoins et les lacunes et, conscient des réalités et expériences opérationnelles, le HCR a identifié les activités cibles suivantes pour un plaidoyer renforcé et un appui critique:

- 1 Améliorer la sensibilisation, l'identification, l'orientation et l'assistance le long des principales routes :** Le HCR s'efforcera de renforcer le suivi et la sensibilisation communautaire conjointement avec ses partenaires en dehors des capitales. Le HCR cherchera à renforcer le suivi et la sensibilisation communautaire conjointement avec ses partenaires en dehors des capitales, et à renforcer la protection, l'assistance et l'orientation vers des services de qualité

Appel global du HCR
Mise à jour 2021



Trajectoires
maîtrise

Chiffres
clés

Introduction

Réalisations

Difficultés de
mise en œuvre

Perspectives

Priorités

Domaines
Complémentaires

Exigences
financières

Composantes
sous-régionales



© UNHCR / T. JONES



UNHCR, IOM-UNHCR
Framework document
on developing
standard operating
procedures to facilitate
the identification and
protection of victims of
trafficking, June 2020

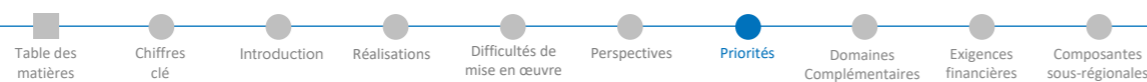
(nourriture, abri, santé, soutien psychosocial, transport et assistance aux victimes de la traite*) et des solutions le long des principales routes. Cela permettra de renforcer l'identification des personnes nécessitant une protection internationale et autres, y compris les victimes ou les personnes menacées de traite et les survivants d'autres abus, et d'améliorer leur accès aux services multisectoriels, à la protection et aux solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

- 2** Fournir des services d'éducation aux enfants réfugiés, une formation professionnelle aux jeunes réfugiés et un soutien aux familles d'accueil. Cela s'applique aux camps et aux environnements urbains dans les pays où les mouvements secondaires dangereux sont fréquents.
- 3** Des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre et/ou renforcer le traitement des cas individuels dans les lieux éloignés afin de réduire les retards existants, contribueront à éliminer un facteur push des mouvements secondaires. Certains demandeurs d'asile doivent attendre pendant de longues périodes sans assistance, enregistrement et documentation de la part des États et/ou du HCR afin d'accéder aux services de protection ou à d'autres aides. Il s'agit notamment de l'attente en matière de préenregistrement,

▲
Un groupe de réfugiés joue au volley-ball au centre de transit d'urgence de Gashora, au Rwanda, après leur évacuation de Libye.

d'enregistrement, de documentation, de détermination de l'intérêt supérieur, de détermination du statut de réfugié et d'entretiens et du traitement de la réinstallation, ainsi que d'entretiens de protection, des services et des orientations pour les victimes de la traite. L'offre de ces services de protection aux personnes relevant de la compétence du HCR de manière plus rapide dans ces endroits reculés encouragera davantage de demandeurs d'asile à se prévaloir des options existantes là où ils se trouvent. En outre, le renforcement des capacités d'enregistrement permettra de mieux cerner les schémas et les raisons des mouvements secondaires. L'absence de financement de ces activités pourrait se traduire par des retards plus importants et plus d'incitations à poursuivre le voyage.

- 4** Fourniture d'une assistance monétaire aux réfugiés vulnérables en fonction des risques et des besoins en milieu urbain et soutien aux activités de subsistance dans les camps où les taux de mouvements secondaires irréguliers sont élevés. Cette assistance sera fournie parallèlement à des efforts renouvelés avec les États pour promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de développement nationaux qui garantiraient et protégeraient la dignité, les droits et les aspirations des réfugiés tout en améliorant leur résilience.



HCR, La stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les parcours complémentaires, juin 2019

5 **Facilitation active du regroupement familial.** L'accès à cette voie complémentaire pour les femmes et les enfants réfugiés, y compris les enfants non accompagnés et séparés (ENAS), reste difficile le long des routes. Il est prévu d'étendre le projet pilote actuel en Égypte, en Éthiopie, en Libye et au Soudan à d'autres zones présentant un grand nombre de cas de regroupement familial dans la région ainsi que dans des pays non couverts par cet appel au Moyen-Orient, notamment en Irak, en Jordanie, au Liban et en Israël. S'appuyant sur le succès du projet de regroupement familial dans la région de la Méditerranée centrale, des protocoles d'accord internationaux avec les principaux partenaires du regroupement familial qui fournissent une assistance juridique et une aide au voyage seront finalisés en 2021. Cela permettra à un plus grand nombre de personnes relevant de la compétence du HCR d'avoir accès à cette voie fondée sur les droits, conformément à la Stratégie triennale du HCR sur la réinstallation et les voies complémentaires et au Pacte mondial pour les réfugiés*. En poursuivant son plaidoyer auprès des Etats, le HCR continuera à essayer de supprimer les obstacles structurels au regroupement familial, qui ont un impact disproportionné sur les réfugiés et les demandeurs d'asile.

6 **Renforcer l'utilisation des deux mécanismes de transit d'urgence (MTU) au Niger et au Rwanda** pour les demandeurs d'asile et les réfugiés évacués de Libye en accélérant tous les aspects du traitement pour garantir une plus grande efficacité. Développer des couloirs humanitaires avec l'Italie et d'autres pays pour l'évacuation vitale des réfugiés vulnérables de Libye et renforcer l'utilisation d'autres voies complémentaires.

7 **Développer la communication entre les personnes et la communication numérique avec les populations le long de tous les parcours.** Continuer à investir et à renforcer la redevabilité du HCR envers les populations affectées (APP) en améliorant les méthodologies et les systèmes de communication avec les communautés (CwC), y compris l'initiative "Telling the Real Story". Dans le contexte de la politique globale et du cadre de gouvernance du HCR sur l'APP et la CwC, le Bureau de l'Envoyé spécial collabore avec les Bureaux régionaux pour la région MENA, AOC, EHAGL et le RBE dans leur travail de développement et de mise en œuvre de stratégies, de plans d'action et de boîtes à outils de CwC, y compris des manuels et des plateformes de médias visuels et sociaux. Le HCR poursuivra également le développement de la plateforme pilote "Base de connaissances" en Libye et en Tunisie afin de diffuser des informations sur les services de protection disponibles ainsi que sur les voies légales complémentaires pour trouver des solutions. Parallèlement et spécifiquement, dans le cadre du renforcement de l'initiative "Telling the Real Story", des témoignages supplémentaires seront recherchés sur les routes d'Afrique de l'Ouest afin d'informer davantage les personnes sur les risques liés à la route via le territoire du Sahara occidental, la Mauritanie et le Maroc vers l'Espagne, ainsi que sur les alternatives aux mouvements irréguliers. Les stratégies de CwC et la boîte à outils associée seront mises en œuvre dans tous les bureaux/opérations concernés le long des parcours à emprunter via help.unhcr.org.

veuillez consulter le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Le plan en 10 points en action, mise à jour de 2016, décembre 2016

Chapitre 5 : Mécanismes de filtrage et orientation



et Chapitre 6 : Processus et procédures différenciés



8 **Établir de vastes partenariats pour mobiliser les efforts visant à prévenir et à protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile afin qu'ils ne soient pas victimes de la traite et d'autres crimes graves.** Il s'agit notamment de renforcer leur identification et leur orientation vers les services et procédures appropriés *, l'évaluation systématique des éventuels besoins en matière de protection internationale, la protection immédiate des victimes et les mesures visant à favoriser l'accès à la justice, notamment en plaidant pour que les auteurs de ces crimes soient systématiquement tenus pour responsables.

9 **En outre, le HCR continuera d'aider les Etats membres à mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations,** y compris certains de ses objectifs tels que l'objectif 5, qui consiste à "Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples", et l'objectif 21, qui consiste à "Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable". Le HCR le fera en tant que membre du Comité exécutif du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

Domaines complémentaires pour les efforts de plaidoyer prioritaires

Tandis que ses opérations se concentreront essentiellement sur les éléments énumérés ci-dessus, le HCR continuera parallèlement de renforcer son action de plaidoyer pour les questions suivantes:

- Plaidoyer et engagement pour une capacité accrue de sauvetage en mer impliquant les États, les armateurs de la marine marchande, les vaisseaux privés / ONG et la mise en œuvre d'un mécanisme de débarquement régional proposé conjointement avec l'OIM qui garantisse une réponse cohérente et prévisible aux besoins de sauvetage et de débarquement sans délai dans des pays sûrs le long de la mer Méditerranée, la non-criminalisation des efforts de sauvetage et la fourniture d'une assistance technique aux États de débarquement en cas de besoin.
- Renforcement du soutien au plaidoyer et au dialogue entre les États émetteurs et les pays d'accueil pour les personnes de retour / à accueillir qui n'ont pas besoin de protection internationale et ce après une procédure équitable.
- Plaidoyer pour accroître l'accès à la réinstallation et aux voies de recours complémentaires à partir des pays situés le long des routes de la Méditerranée centrale et occidentale pour assurer une réponse de protection régionale complète, réduire les mouvements secondaires et éviter la création de facteurs d'attraction vers la Libye, le Niger, la Tunisie et le Maroc en tant que principaux points de départ et pays de destination.

◀ L'Ocean Viking, avec l'équipage de l'ONG SOS Méditerranée, a sauvé 180 réfugiés et migrants naufragés, mais s'est vu refuser le débarquement en Italie pendant plus d'une semaine en juin 2020.

© SOS MÉDITERRANÉE / F. GASPERINI

Besoins Financiers pour les Activités à mener en 2021

Compte tenu des schémas de financement retenus au cours de ces dernières années, le HCR craint que les activités suivantes, qui sont incluses dans son budget 2021 pour parer à la situation en Méditerranée, ne doivent être dé-priorisées. Tout en réitérant son appel pour le financement de l'ensemble du budget, le HCR tient à attirer l'attention sur ces éléments présentés ici comme faisant partie intégrante du processus de mise en œuvre et du succès de l'ensemble du programme.

100 million USD \$

TABLEAU 1 • **BESOINS FINANCIERS 2021**
POUR LES ACTIVITÉS A MENER | USD

BUREAU/ RÉGION	BUDGET REQUIS
Europe	5 800 000
Est et corne de l'Afrique	22 942 773
Afrique du Nord	26 070 527
Afrique de l'Ouest et centrale	43 291 200
Bureau de l'Envoyé spécial	1 980 000
TOTAL DES BESOINS	100 084 500

GRAPHIQUE 3 • **BESOINS FINANCIERS 2021**
POUR LES ACTIVITÉS A MENER | PAR RÉGION / BUREAU

	EN MILLIONS USD
Afrique de l'Ouest et centrale	43,3
Afrique du Nord	26,0
Est et corne de l'Afrique	22,9
Europe	5,8
Bureau de l'Envoyé spécial	2,0



COMPOSANTES SOUS-RÉGIONALES

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

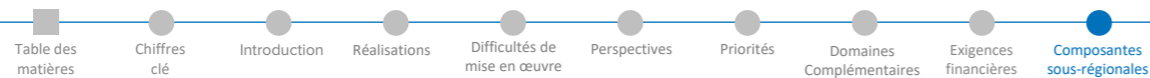
La région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest se caractérise par une mobilité humaine importante, à la fois pour des raisons socio-économiques et à cause du déplacement forcé provoqué par des conflits, des violences et des persécutions. Les mouvements induits par des facteurs socio-économiques ont longtemps été au centre du débat public, tandis que la présence de personnes ayant besoin d'une protection internationale dans ces déplacements de populations hétérogènes a été relativement moins visible, principalement en raison de données insuffisantes. Depuis 2015, cependant, le suivi et la recherche ont considérablement augmenté, conduisant à une plus large reconnaissance de la composante de déplacement forcé dans ces déplacements. En outre, l'accentuation du conflit au Sahel a non seulement conduit à des déplacements internes massifs et à des exodes de réfugiés, mais a également menacé l'espace d'asile dans la région. Combinés au risque de débordement du conflit dans les pays côtiers, ces facteurs sont susceptibles d'alimenter de nouveaux déplacements forcés à l'intérieur et au-delà de la région dans les années à venir.

◀ *Mohamed, 17 ans, qui a quitté le Mali avec ses parents il y a 6 ans, à l'école du camp de réfugiés de Goudoubou au Burkina Faso en février 2020.*

	Y COMPRIS [DÉCEMBRE 2020]
Réfugiés	1,4 M
PDI	6,4 M
Personnes à risque d'apatridie	1,7M
Retournés	1,3M
Autres cas préoccupants	138 000

La région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest accueille actuellement 10,9 millions de personnes relevant de la compétence du HCR *. Cela représente une augmentation de 18% par rapport au début de 2020, principalement en raison du regain des déplacements dans le centre du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger). Les autres principaux facteurs de déplacement dans la région sont la crise du bassin du lac Tchad, l'instabilité persistante en République centrafricaine, la crise du Nord-Ouest et du Sud-ouest au Cameroun et le conflit du Darfour qui a entraîné un afflux de réfugiés soudanais au Tchad. En outre, la région accueille plusieurs populations de réfugiés plus petites, souvent dans des situations prolongées, ainsi qu'un petit nombre de cas individuels nécessitant une protection internationale en raison de facteurs tels que l'appartenance politique ou l'orientation sexuelle.

Alors que la plupart des populations déplacées de force originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale sont hébergées dans la région elle-même, les communautés d'accueil sont déjà débordées par l'ampleur des



déplacements et les gouvernements, confrontés à leurs propres défis de développement national, luttent pour fournir une protection, des services de base et des moyens de subsistance aux personnes déplacées et à leurs hôtes. De plus, l'insécurité croissante dans les zones de premier refuge agit comme un facteur de poussée conduisant à des mouvements de populations secondaires irréguliers. Cependant, le manque de protection, l'accès limité aux services de santé et d'éducation et l'absence de moyens de subsistance sont à la base des mouvements irréguliers de personnes déplacées de force. De tels mouvements se poursuivent malgré les risques encourus.

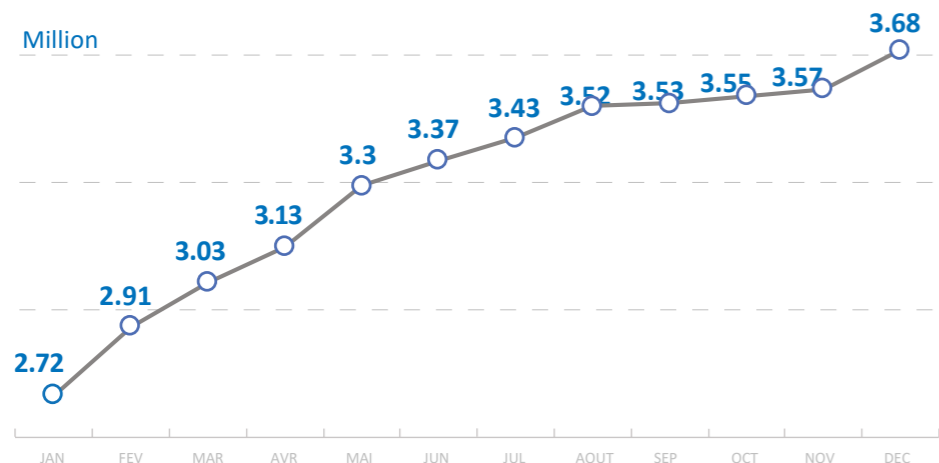
À cet égard, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre restent d'importants pays d'origine et de transit pour les flux mixtes vers l'Afrique du Nord, l'Europe et la région elle-même. Pour beaucoup, les accords régionaux de libre circulation à travers la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) permettent de voyager en transports en commun jusqu'à Gao, au Mali ou à Agadez, au Niger, sans avoir recours aux passeurs. D'autres encore, en particulier les femmes et les enfants des zones fragiles, comme dans certaines parties du Nigéria, peuvent déjà tomber entre les mains de passeurs au moment du départ. Alors que les demandes de corruption de certains agents des forces de l'ordre sont récurrentes dans toute la région, les risques de violence physique, de violence sexuelle et sexiste, d'enlèvements et de décès augmentent dans la zone nord de la région de l'Afrique de l'Ouest, où les personnes en déplacement à travers les zones de conflit doivent souvent recourir à des passeurs et peuvent être victime des trafiquants.

L'ampleur globale des mouvements mixtes au sein de cette région reste difficile à quantifier en raison des déplacements sans visa et basés sur les transports publics dans la région de la CEDEAO et dans certains pays d'Afrique du Nord, et en raison de la nature clandestine des mouvements secondaires de personnes qui quittent la région. Néanmoins, les données de la matrice de suivi des déplacements de l'OIM suggèrent que les chiffres restent considérables malgré une diminution relative au cours de ces dernières années. Au Niger seulement, la surveillance des flux par l'OIM a observé près de 202500 personnes sortantes de différentes nationalités en 2019 et plus de 70600 personnes en 2020 en juillet *. Le nombre réel de ces personnes est probablement beaucoup plus élevé, compte tenu de celles qui n'ont pas rencontré de moniteurs DTM. De plus, les statistiques d'asile de l'UE suggèrent qu'en 2017-2019, plus de 300 000 personnes originaires d'Afrique occidentale et centrale ont demandé l'asile dans l'UE. Cela représente environ 15,8% du total des



GRAPHIQUE 4 • ÉVOLUTION DES PERSONNES RELEVANT DU HCR DANS LES PAYS DU SAHEL

MAURITANIE, MALI, NIGER, BURKINA FASO, TCHAD
Réfugiés, demandeurs d'asile, PDI, rapatriés (réfugiés et PDI) et autres sujets de préoccupation



37% des POC dans les pays du Sahel en 2020

77% de PDI

10% de réfugiés

MAP 3 • Routes through West and Central Africa to Europe



The boundaries and names shown and the designations on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

demandes. Dans le même laps de temps, sur 315.110 décisions de première instance concernant les demandes d'asile de ressortissants de l'Ouest et Dans le même laps de temps, sur 315.110 décisions de première instance concernant les demandes d'asile de ressortissants des pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, 21% ont reçu une décision positive. À travers le Tchad, la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est également reliée aux routes de l'Est et de la Corne de l'Afrique, les Soudanais fuyant vers le Tchad et effectuant souvent des mouvements secondaires à partir de là. Dans l'ensemble, plus de 29600 ressortissants soudanais ont soumis des demandes d'asile dans l'Union européenne de janvier 2017 à décembre 2020, dont 58% ont reçu une décision positive en première instance.

Depuis 2019, un nombre croissant de personnes empruntent la route maritime de l'Afrique de l'Ouest. Les déplacements sur cette route, fréquents dans le passé (notamment en 2006), consistent à traverser des côtes du Maroc ou de la Mauritanie vers les îles Canaries, en Espagne. Cependant, les voyages sont aussi souvent organisés à partir de la côte sénégalaise et comportent plusieurs étapes intermédiaires et périodes de transit. Selon l'OIM, au mois de septembre 2020, plus de 60 événements de départ en mer du Sénégal ont été signalés, tandis qu'en une semaine, en novembre 2020, trois naufrages se sont produits impliquant des bateaux partis du Sénégal avec d'énormes pertes en vies humaines.

Pour parer efficacement au risque que les réfugiés et les demandeurs d'asile ne s'engagent dans des mouvements irréguliers de l'Afrique Centrale et de l'Ouest vers l'Afrique du Nord, les opérations et activités régionales suivantes nécessiteraient un financement urgent:

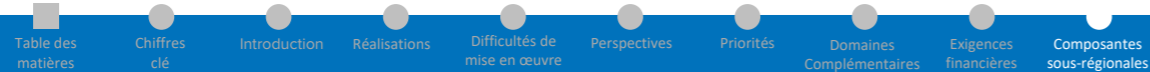


TABLEAU 2 • BESOINS FINANCIERS POUR LES ACTIVITÉS PRINCIPALES DE L'EXERCICE 2021 POUR LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE | USD

43,29 millions USD

PAYS	BUDGET REQUIS
Burkina Faso	2 900 000
Cameroun (MCO) [Bureau multi-pays]	4 707 600
Tchad	2 980 000
Côte d'Ivoire	1 000 000
Mali	4 900 000
Niger	7 945 000
Nigéria	10 558 600
Activités régionales	7 800 000
Sénégal (MCO) [Bureau multi-pays]	500 000
TOTAL	43 291 200

PAYS / ACTIVITÉ

BUDGET REQUIS

MALI	4 900 000
Facilitation active de l'accès au regroupement familial	60 000
Communication avec les communautés	300 000
Collecte et analyse des données	390 000
Services éducatifs pour les enfants réfugiés	1 000 000
Amélioration de la diffusion et de la prestation de services dans les régions éloignées	1 300 000
Renforcement du système national de santé	675 000
Prise en charge du traitement des dossiers dans des sites éloignés	325 000
Soutien aux familles d'accueil	140 000
Appui aux activités de subsistance	710 000

CAMEROUN (MCO)	4 707 600
Renforcement des capacités (Cameroun, Gabon)	100 000
Communication avec les communautés	320 000
Étude sur les mouvements de populations mixtes	300 000
Mise en place de partenariats	300 000
Facilitation du regroupement familial	160 000
Prise en charge du traitement des dossiers	3 527 600

NIGER	7 945 000
Infrastructure du centre du mécanisme de transit d'urgence (ETM)	1 600 000
Santé mentale et soutien psychosocial	530 000
Communication le long des routes	500 000
Services éducatifs pour les enfants réfugiés, formation professionnelle pour les jeunes réfugiés, soutien aux familles d'accueil	130 000
Amélioration de la sensibilisation et de la prestation de services dans les régions éloignées	2 250 000
Prise en charge du traitement des dossiers dans les régions éloignées	2 900 000
Appui aux activités de subsistance	35 000

NIGERIA	10 558 600
Communication avec les communautés le long des routes de mouvement de populations mixte (TRS)	558 600
Amélioration de la sensibilisation et de la prestation de services	4 500 000
Amélioration de la sensibilisation et de la prestation de services pour les PDI dans le Nord-est	5 500 000

SENEGAL (MCO)	500 000
Assistance aux survivants en mer au Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée Bissau	200 000
Renforcement des capacités en matière de protection internationale	100 000
Création d'un réseau de partenaires pour identifier et référer les personnes ayant besoin de protection internationale	150 000
Communication	50 000

Activités régionales	7 800 000
REEP/LLP *	5 200 000
Projet transfrontalier conjoint avec les principaux acteurs régionaux	800 000
Développement d'un cadre de protection des réfugiés harmonisé au sein de la CEDEAO	100 000
Expansion du TRS (Mali, Tchad, Côte d'Ivoire)	1 700 000

TOTAL 43 291 200

PAYS / ACTIVITÉ

BUDGET REQUIS

BURKINA FASO 2 900 000

Amélioration des activités de sensibilisation, de l'assistance et de la prestation de services (nourriture, abri, MHPSS)	1 600 000
Amélioration de l'autosuffisance et des moyens de subsistance	900 000
Prise en charge du traitement des cas dans les sites reculés	400 000

TCHAD 2 980 000

Communication avec les communautés	235 000
Services éducatifs pour les enfants réfugiés	950 000
Gestion de l'information	270 000
Prise en charge du traitement des dossiers dans les régions éloignées et du regroupement familial	25 000
Activités de subsistance	1 500 000

CÔTE D'IVOIRE 1 000 000

Communication avec les communautés	50 000
Collecte et analyse des données	50 000
Amélioration de la diffusion et de la prestation de services dans les régions éloignées	150 000
Promotion de durabilité du rendement	300 000
Prise en charge du traitement des cas dans les régions éloignées	450 000

USD
 Tchad 2.2 M
 Côte d'Ivoire 1 M
 Mali 1.5 M
 Bureau régional 500 000



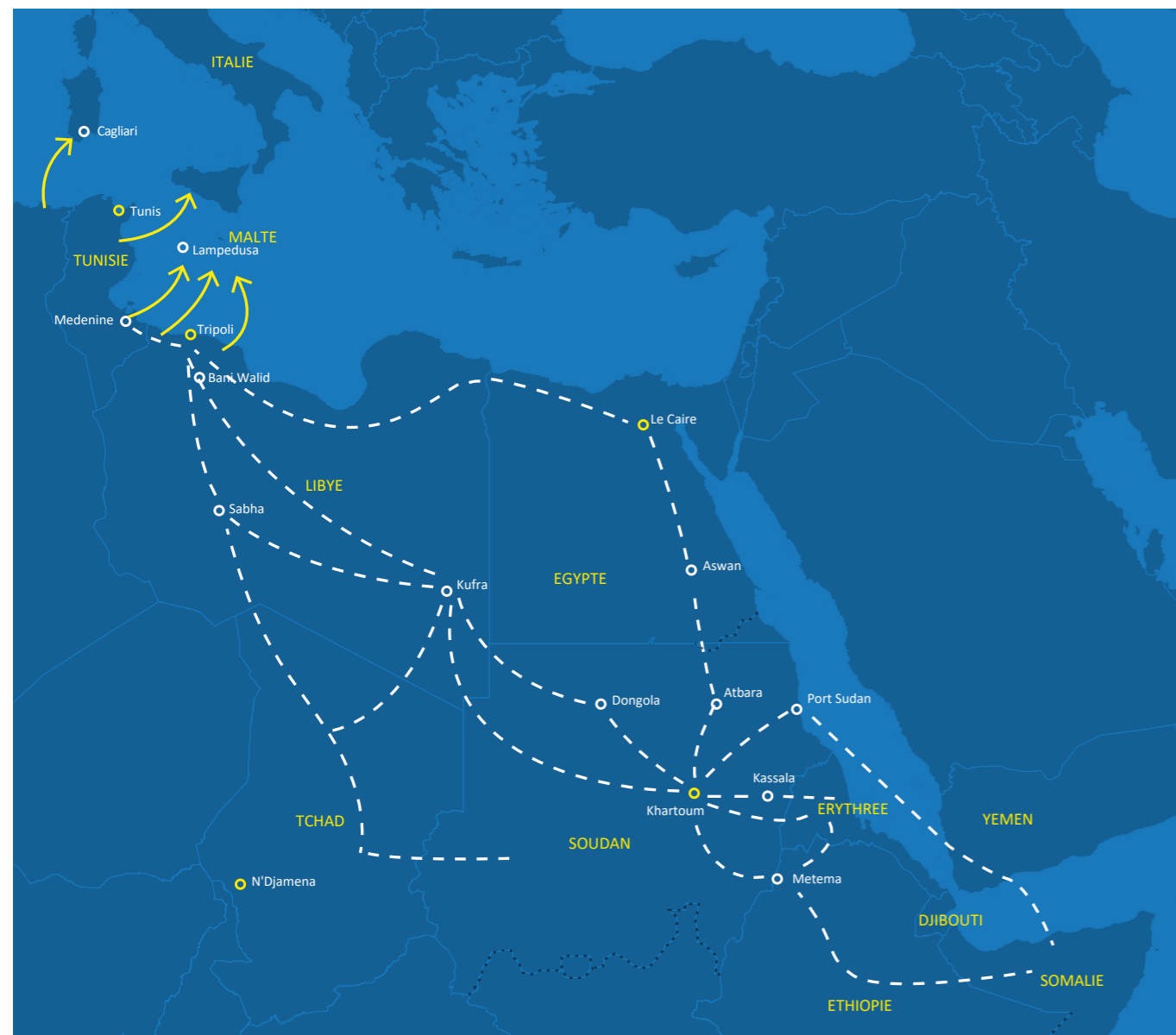
◀ Une famille de réfugiés éthiopiens fuyant les affrontements dans le région au Nord Tigré est restée en Novembre après avoir traversé la frontière à Hamdayet - Soudan 2020

RÉGION DE L'EST ET DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

La région de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs reste l'une des sous-régions les plus instables et les plus complexes en termes de mouvement de populations sur le continent, avec des déplacements à la fois prolongés et nouveaux dus à l'instabilité, aux conflits nationaux et localisés et aux violations des droits de l'homme. La région connaît une pauvreté chronique et une extrême variabilité climatique, qui toutes conduisent également à différentes formes de mobilité et de déplacement. La sous-région accueille de nombreux réfugiés déplacés du Burundi, de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan du Sud, entre autres, qui représentent certaines des plus grandes crises de déplacement au monde et qui ont actuellement les besoins de réinstallation les plus importants au monde. Les pays de la région de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs accueillent actuellement 4,7 millions de réfugiés, dont la majorité sont des femmes et des enfants, ainsi que 8,8 millions de déplacés internes. Au total, la région accueillait 13,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR en décembre 2020. Si certains pays ont continué à faire preuve d'une grande générosité envers les populations déplacées, la région a également été témoin d'un resserrement progressif des régimes d'asile et de l'incapacité ou du refus des autorités et des communautés d'accueil pour maintenir l'espace d'asile et apporter une réponse soutenue face à des situations qui perdurent.

Si le retour volontaire dans le pays d'origine est souvent cité comme la solution durable de premier choix pour le plus grand nombre de réfugiés, c'est aussi la plus difficile à réaliser. Intégration locale dans le pays d'accueil et réinstallation dans des pays tiers

CARTE 4 • Routes à travers la région de l'Est et de la Corne de l'Afrique vers l'Europe



The boundaries and names shown and the designations on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Les réfugiés Ethiopiens rapportent les obstacles à Surmonter pour Connaître la sécurité au Soudan car le nombre de réfugiés se rapproche des 50 000 au 11 Décembre 2020



Selon la déclaration du haut commissaire des nations Unies pour les réfugiés Filippo Grandi à propos de la situation au 11 Décembre 2020 dans la région du tigré en Ethiopie



Sur la base des données Eurostat concernant les ressortissants de Djibouti de l'Erythrée de l'Ethiopie, de la Somalie, du Sud, Soudan et du Soudan.

populations à travers les routes de l'Afrique de l'Est affectant à la fois les ressortissants éthiopiens et les réfugiés érythréens*. Étant donné que la situation reste très volatile, les activités incluses dans cet appel tiennent compte du programme d'activités intégré à l'Appel régional du HCR pour la situation d'urgence en Éthiopie (Tigré) du 23 décembre 2020. * Les personnes relevant de la compétence du HCR font partie de la population se déplaçant dans des flux mixtes, y compris les enfants non accompagnés, à la fois dans la région et en route vers l'Afrique du Nord, l'Europe, le Moyen-Orient ou l'Afrique du Sud. Des mouvements secondaires dangereux sont entrepris en particulier par des ressortissants érythréens, somaliens, éthiopiens et sud-soudanais.



Situation d'urgence en Ethiopie (Tigré) appel régional de l'UNHCR Janvier - Juin 2021

De plus, les statistiques sur l'asile suggèrent qu'en 2017-2019, un peu plus de 147000 personnes de l'Est / Corne de l'Afrique ont demandé asile dans la zone UE + *. Cela représente environ 7% du total des demandes pour la région au cours de cette période. Dans le même laps de temps, sur 167 400 décisions de première instance concernant les demandes d'asile de ressortissants des pays de l'Est et de la Corne de l'Afrique, 63% ont effectivement obtenu une protection internationale. *

Cela inclut alors les 28 Etats membres de l'Union Européenne et également l'Island, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Des opportunités existent au niveau du nexus humanitaire / développement où le HCR a fait des progrès récents pour impliquer des acteurs plus diversifiés dans la réponse aux situations de déplacement. Le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) a été mis à l'essai dans le contexte de six opérations dans la région (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie, Rwanda et Ouganda). À l'échelle mondiale, jusqu'à 2,2 milliards de dollars seront disponibles pour un guichet dédié aux réfugiés et aux communautés d'accueil au cours des trois prochaines années auprès de la Banque mondiale. Le financement fait partie de la 19e opération de reconstitution récemment approuvée de l'Association internationale de développement (IDA19), le fonds de la Banque mondiale pour les plus pauvres, qui se déroulera de juillet 2020 à juin 2023. Ce financement du développement répondra aux besoins de développement à long terme des deux populations (migrants et communautés d'accueil), complétant les réponses humanitaires, et contribuera également aux efforts de prévention et au renforcement de la résilience dans les pays d'origine.

Les acteurs régionaux, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, se concentrent également et de plus en plus sur les questions liées aux déplacements forcés, aux mouvements mixtes et à l'apatridie. Ces acteurs peuvent jouer un rôle important en s'attaquant aux causes structurelles du déplacement et de l'apatridie et en facilitant la recherche de réponses coordonnées au niveau régional.

Alors que les opérations continuent d'être affectées par la situation sans précédent induite par le COVID-19 et ses implications possibles, la situation socio-économique, politique et sécuritaire régionale dans son ensemble devrait être également affectée négativement. Ce qui précède, conjugué à l'instabilité sociale, sécuritaire et politique, peut contribuer à une augmentation des mouvements de recherche d'asile et des mouvements secondaires dans la région et au-delà, en raison de régimes d'asile restrictifs, du manque d'opportunités socio-économiques et de perspectives de solutions durables.

sont des éléments politiquement importants pour maintenir un «équilibre» entre les différentes solutions et contribuer à un partage équitable des responsabilités et à l'adoption d'une approche globale par rapport aux solutions durables. Cependant, une réduction de 50% du quota de réinstallation pour la région entre 2019 et 2020 et le rétrécissement de l'espace d'asile ont suscité des inquiétudes quant à l'engagement effectif de la communauté internationale en faveur du partage des responsabilités.

L'ampleur, l'étendue et la complexité des mouvements mixtes dans la région de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs restent importantes, car les conflits sporadiques, la pauvreté chronique et le changement climatique engendrent des mouvements secondaires de déplacement. L'exode à partir de et à l'intérieur de la région du Tigré, en Éthiopie, qui a commencé en novembre 2020, peut créer un risque potentiel de poursuite des mouvements de

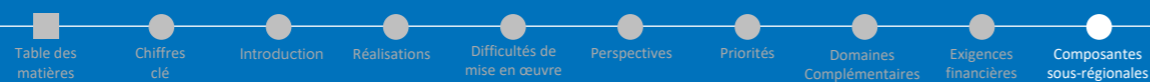


TABLEAU 3 • BESOINS FINANCIERS POUR LES ACTIVITÉS 2021 POUR LA RÉGION DE L'EST ET DE LA CORNE DE L'AFRIQUE | USD

\$22.94 millions USD

Parmi les 11,2 millions de dollars alloués à l'Éthiopie, les exigences de 4 millions de dollars mis en évidence pour les réfugiés érythréens dans la région du Tigré sont déjà inclus dans l'appel d'urgence en Éthiopie



PAYS	BUDGET REQUIS
Ethiopie*	11 208 356
Rwanda	8 600 000
Somalie	2 323 055
Soudan	811 362
TOTAL	22 942 773

PAYS / ACTIVITÉ	BUDGET REQUIS
ETHIOPIE	11 208 356
Aide en espèces	5 498 356
Communication avec les communautés	200 000
Coordination pour renforcer l'accès à l'asile, le soutien juridique et matériel	400 000
Services éducatifs	970 000
Amélioration de la diffusion et de la prestation de services dans les régions éloignées	400 000
Regroupement familial	630 000
Renforcement de la protection de l'enfance	910 000
Prise en charge du traitement des dossiers	600 000
Promotion de l'accès à une éducation sûre et de qualité dans les camps, avec des mécanismes adéquats de prévention du COVID-19	700 000
Activités de subsistance	900 000
RWANDA	8 600 000
Accès amélioré à l'assistance juridique et aux recours juridiques	86 000
Gestion et coordination des camps affluents et améliorés	43 000
Enregistrement des faits d'état civil et documents relatifs à l'état civil renforcés	43 000
Mobilisation communautaire renforcée et élargie	86 000
Renforcement des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources	25 800
Sécurité alimentaire améliorée	2 580 000
Etat de santé de la population amélioré	1 290 000

PAYS / ACTIVITÉ	BUDGET REQUIS
Niveau de documentation individuelle augmenté	43 000
Logistique et approvisionnement optimisés pour répondre aux besoins opérationnels	301 000
Ressources naturelles et environnement partagé mieux protégés	25 800
Bien-être nutritionnel amélioré	86 000
Gestion des opérations, coordination et soutien renforcés et optimisés	688 000
Promotion de la coexistence pacifique avec les communautés locales	86 000
Accès optimal de la population à l'éducation	86 000
Accès optimal de la population aux services de santé reproductive et de VIH	43 000
Accès suffisant de la population à l'énergie	86 000
Accès suffisant de la population aux produits de base et domestiques	602 000
Conditions d'assainissement et d'hygiène satisfaisantes	258 000
Potentiel de réinstallation réalisé	86 000
Potentiel de retour volontaire réalisé	25 800
Protection des enfants renforcée	258 000
Attitude du public à l'égard des personnes relevant de la compétence du HCR améliorée	51 600
Amélioration ou maintien de la qualité de l'enregistrement et du profilage	86 000
Conditions d'accueil améliorées	86 000
Risque de violence sexuelle et sexiste réduit et qualité de la réponse améliorée	258 000
Amélioration de l'autonomie et des moyens de subsistance	258 000
Services aux personnes ayant des besoins spécifiques renforcés	86 000
Abris et infrastructures mis en place, améliorés et entretenus	860 000
Approvisionnement en eau potable augmenté ou maintenu	86 000
SOMALIE	2 323 055
Assistance en espèces	300 000
Communication avec les communautés	100 000
Coordination pour renforcer l'accès à l'asile, le soutien juridique et matériel	50 000
Services éducatifs	529 495
Amélioration de la sensibilisation et de la prestation de services dans les régions éloignées	207 160
Prise en charge du traitement des dossiers	136 400
Activités de subsistance	1 000 000
SOUDAN	811 362
Communication avec les communautés (CwC) le long de toutes les routes de transit	160 000
Services éducatifs, formation professionnelle, soutien aux familles d'accueil	439 362
Amélioration de la sensibilisation et de la prestation de services dans les régions éloignées	82 000
Fourniture d'une assistance en espèces	130 000
TOTAL	22 942 773

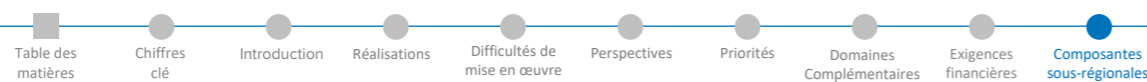


◀ Un demandeur d'asile nigérian est hébergé dans un logement temporaire à Sfax, sur la côte ouest de la Tunisie, après avoir été secouru en mer en mai 2020.

RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD

Des flux mixtes irréguliers continuent d'affecter les pays d'Afrique du Nord alors que les mouvements vers l'Afrique du Nord, et entre les pays d'Afrique du Nord et l'Europe se sont poursuivis en 2020. La pandémie COVID-19 a accru la vulnérabilité des personnes relevant de la compétence du HCR dans le contexte des mouvements mixtes. Les restrictions à la mobilité et des politiques de gestion des frontières plus strictes ont réduit l'accès à la protection internationale des personnes relevant de la compétence du HCR, tout en contribuant à retarder les débarquements et parfois l'accès aux personnes débarquées. La plupart des personnes relevant de la compétence du HCR et impliquées dans ces mouvements étaient des hommes, mais les femmes et les enfants représentaient environ 22% de cette population.

Les risques liés à la traite et à la contrebande, la montée de la xénophobie, la détention, les refoulements et l'accès à la sécurité pendant le débarquement, l'accès aux personnes débarquées après le sauvetage ou l'interception en mer sont restés un problème dans plusieurs pays d'Afrique du Nord, exacerbé par les mesures mises en place pour contenir la propagation de la pandémie. Les personnes ayant des besoins spécifiques et des profils divers tels que les enfants, les personnes handicapées et les personnes aux orientations sexuelles et identités de genre diverses sont exposées à des risques de protection supplémentaires.



En 2020, le HCR a renforcé la coordination et le plaidoyer conjoint avec ses partenaires sur la nécessité de respecter le principe de non-refoulement, d'identifier des alternatives à la détention et d'améliorer la coordination sur les procédures de débarquement. Le HCR a lancé deux projets de recherche sur la communication avec les communautés (CwC) et l'accès à l'asile et à la protection des victimes et des personnes risquant d'être victimes de la traite, d'exploitation et de maltraitance en Afrique du Nord, tout en développant un programme d'apprentissage sur la traite et la contrebande. Les opérations d'accueil des mouvements mixtes ont continué d'appuyer les activités d'enregistrement, de détermination du statut de réfugié et de réinstallation et d'évacuation. Des efforts considérables ont également été déployés pour surveiller la mise en détention et aider les personnes ayant besoin d'une protection internationale grâce à des interventions financières et à base communautaire. Les efforts se poursuivent pour encourager tous les pays à renforcer leur capacité de sauvetage en mer et leurs procédures de post-débarquement.

En Égypte, la plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile étaient déjà très vulnérables avant l'épidémie de COVID-19, où sept ménages de réfugiés sur dix avaient du mal à répondre à leurs besoins de base. Les niveaux de vulnérabilité des réfugiés ont été encore aggravés par l'impact socio-économique de la pandémie. Le HCR vise à renforcer son soutien par une aide en espèces, une aide à l'éducation pour les enfants réfugiés et un soutien aux familles d'accueil. En Libye, l'effet des restrictions liées au COVID a également été fortement ressenti par les ménages de réfugiés déjà vulnérables, où les familles dépendent de revenus en espèces provenant de sources informelles. En raison des couvre-feux et des restrictions de circulation, nombre d'entre eux n'ont pas pu travailler. Le HCR a renforcé son action auprès des réfugiés et a également lancé un nouveau programme conjoint avec le PAM pour fournir des paniers alimentaires d'urgence à 10 000 réfugiés et demandeurs d'asile en situation d'insécurité alimentaire.

Grâce à des exercices de vérification réguliers dans la région MENA, on estime qu'au moins 15% des réfugiés et des demandeurs d'asile ne restent pas dans leur pays de première arrivée. Dans cette région, les mouvements secondaires sont dus à diverses raisons liées au profil des réfugiés et des demandeurs d'asile, ou à une assistance, des services et / ou des droits inadéquats dans les pays de première arrivée. En conséquence, les gens prennent le risque de poursuivre leur voyage irrégulièrement vers un autre pays d'Afrique du Nord et au-delà. Pour certains pays de premier asile, le pourcentage est nettement plus élevé.

Pour de nombreux voyageurs, l'Afrique du Nord est la région de destination. Pour d'autres, l'Afrique du Nord représente une plaque tournante de transit pour tenter d'entreprendre des voyages dangereux pour atteindre les îles Canaries ou à travers la mer Méditerranée pour atteindre le sud de l'Europe. Ces mouvements mixtes ne sont cependant pas unidirectionnels; de nombreux demandeurs d'asile, réfugiés et migrants se déplacent également vers d'autres pays de leur région d'origine où des accords régionaux de mobilité existent. Alors que les mouvements mixtes vers la Libye peuvent avoir diminué en raison de l'intensification du conflit dans ce pays, de la fermeture des frontières et d'autres mesures mises en œuvre pour réduire la propagation de la pandémie de COVID-19, divers rapports de suivi indiquent que le nombre de personnes en déplacement n'a pas diminué de manière significative, bien que l'accès au Maroc, à l'Algérie, à la Tunisie ou à la Libye peut prendre plus de temps. *

En 2020, 54% des personnes qui sont parties par la mer des pays d'Afrique du Nord étaient des citoyens de ces pays. De plus, les statistiques sur l'asile indiquent qu'en 2017-2019, près de 108200 citoyens de pays d'Afrique du Nord ont demandé l'asile dans la région UE+. Cela représente environ 5% du total des demandes. Dans le même laps de temps, sur 78600 décisions de première instance concernant les demandes d'asile de ressortissants de pays d'Afrique du Nord, 15% ont obtenu une protection internationale. *

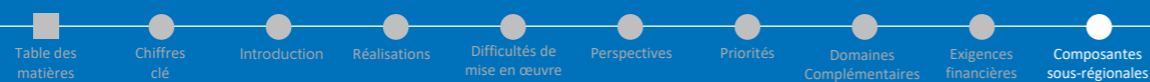


HCR et OIM, COVID-19 et mouvements de population mixtes : Dynamiques émergentes, risques et opportunités, Mai 2020



HCR et MMC, Durant ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou mourrez, juillet 2020.

Sur la base des données d'Eurostat.



**TABEAU 4 • BESOINS FINANCIERS POUR LES ACTIVITÉS PRINCIPALES 2021
RÉGION AFRIQUE DU NORD | USD**

26 millions USD

PAYS	BUDGET REQUIS
Algérie	627 662
Egypte	2 184 017
Libye	19 263 446
Mauritanie	526 444
Maroc	1 373 094
Tunisie	2 095 864
TOTAL	26 070 527

PAYS / ACTIVITÉ	BUDGET REQUIS
ALGERIE	627 662
Accès aux soins de santé primaires fourni / soutenu	70 000
Assistance en espèces (espèces polyvalentes, y compris pour les besoins d'hygiène et d'assainissement)	122 662
Éducation fournie pour la petite enfance et l'enseignement primaire	50 000
Législation et politique élaborées ou renforcées	10 000
Mécanisme d'orientation mis en place	60 000
Risque de violence sexuelle et sexiste réduit et qualité de la réponse améliorée	30 000
Risques liés à la détention réduits et liberté de mouvement accrue	15 000
Autonomie et moyens de subsistance améliorés	10 000
Services aux personnes ayant des besoins spécifiques renforcés (conseils psychosociaux et Soutien)	40 000
Abris et infrastructures mis en place, améliorés et entretenus	90 000
Charges de personnel et coûts associés (ABOD)	130 000
EGYPTE	2 184 017
Besoins de base et services essentiels	714 000
Autonomisation communautaire	217 660
Éducation	320 512
Enregistrement	285 000
Charges de personnel et frais associés (ABOD)	646 845

PAYS / ACTIVITÉ	BUDGET REQUIS
LIBYE	19 263 446
Distribution d'argent d'urgence aux PoC libérés des centres de détention et d'argent liquide à des réfugiés vulnérables en milieu urbain	997 631
Expansion des activités de protection à base communautaire (PRC) et de sensibilisation, protection surveillance, prévention et réponse à la violence sexuelle et sexiste, protection de l'enfance (y compris les activités menées dans le cadre de l'initiative BluePrint) et Communication avec les communautés (CwC)	3 355 044
Vols d'évacuation humanitaire vers le Niger, le Rwanda et d'autres pays	1 445 954
Achat et distribution d'articles de première nécessité (CRI)	496 704
Fourniture de services de santé primaires, de services psychosociaux et achat de médicaments	1 611 208
Fourniture de colis de nourriture prête à l'emploi aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire	2 500 000
Fourniture de services et d'assistance aux PoC handicapés	302 858
Enregistrement, détermination du statut de réfugié et délivrance de documents	1 750 970
Abris et infrastructures mis en place, améliorés et entretenus	334 537
Charges de personnel et frais associés (ABOD)	6 468 540
MAURITANIE	526 444
Accès et qualité des procédures de détermination du statut améliorés	213 814
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue	37 440
Charges de personnel et frais associés (ABOD)	275 190
MAROC	1 373 094
Assistance en espèces aux réfugiés vulnérables	200 000
Services éducatifs pour les enfants réfugiés, formation professionnelle pour les jeunes réfugiés	150 000
Amélioration (directement ou par l'intermédiaire de partenaires) de la sensibilisation, de l'assistance et de la prestation de services (nourriture, abri, MHPSS)	60 000
Regroupement familial	30 000
Moyens de subsistance	123 964
Charges de personnel et frais associés (ABOD)	809 130
TUNISIE	2 095 864
Accès au territoire amélioré et risque de refoulement réduit (profilage, conseil, plaidoyer, formation)	150 000
Aide en espèces pour les produits de base et les articles ménagers	243 000
Conditions d'accueil améliorées (abri temporaire, soutien psychosocial)	577 707
Charges de personnel et frais associés (ABOD)	1 125 157
TOTAL	26 070 527



Asylum-seekers tell a UNHCR officer about the ordeal of their journey to Europe via Libya. They were finally allowed to disembark in Lampedusa.

Les routes méditerranéennes comprennent (à l'est : vers la Grèce et Chypre, au centre : vers l'Italie et Malte, et à l'ouest : vers la péninsule ibérique et ses enclaves).

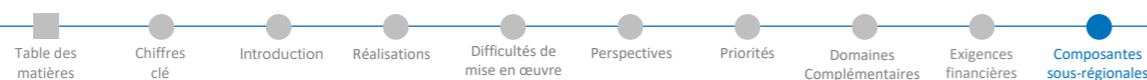
Ce calcul inclut les arrivées par voie terrestre en Espagne qui se sont élevées à 6.345 en 2019 et à 1.535 en 2020.

REGION DE L'EUROPE DU SUD

Les réfugiés et les migrants continuent d'essayer d'utiliser des itinéraires différents et parfois plus risqués pour atteindre l'Europe. Le nombre d'arrivées en Europe par les routes de la Méditerranée* et des îles Canaries enregistrées en 2020 a cependant diminué de 23% par rapport à 2019. Cela est dû en partie à des mesures temporaires restreignant l'accès au territoire ou à des fermetures de frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie mondiale du COVID mondial.

En ce qui concerne les routes de la Méditerranée centrale et occidentale*, quelque 55 300 personnes sont arrivées en Italie, à Malte et en Espagne par voie terrestre ou maritime en 2020, soit une augmentation globale de 24% par rapport à 2019. Les arrivées par mer en Italie en 2020 ont presque triplé en comparaison avec 2019, représentant environ 64% de toutes les arrivées par mer via la Méditerranée vers l'Italie, Malte et l'Espagne en 2020. La composition des nationalités a également changé de manière significative, les Tunisiens formant le plus grand groupe d'arrivants par mer en Italie ces derniers mois. Les arrivées en Espagne et à Malte par ces deux routes ont diminué en 2020 par rapport à 2019. En Espagne notamment, les arrivées par la Méditerranée occidentale (par voie maritime et terrestre, îles Canaries) ont diminué de 37%*. Cependant, en 2020, 23 023 individus au total sont arrivés aux îles Canaries par la route de l'Atlantique, ce qui représente une augmentation significative (près de 8 fois) par rapport à 2019.

L'itinéraire de la Méditerranée centrale comprend les arrivées par mer en Italie et à Malte. L'itinéraire de la Méditerranée occidentale comprend les arrivées par mer et par terre vers l'Espagne, à l'exclusion des îles Canaries.



Parmi ceux qui traversent vers l'Europe depuis la Libye, environ un tiers nécessitent une protection internationale, sur la base des données d'Eurostat relatives aux protections accordées en Europe en 2019. En outre, d'autres personnes utilisant cet itinéraire nécessiteront probablement une protection temporaire ou d'autres besoins spécifiques compte tenu de leur situation personnelle ou de leurs expériences vécues pendant le voyage, y compris en Libye. Parmi ceux-ci figurent des victimes de la traite, de violence sexiste ou des enfants non accompagnés. Au milieu de l'année, le quart des arrivées en Europe en provenance de Libye étaient des enfants, dont près de 90% n'étaient pas accompagnés.

Les conditions d'accueil et la capacité d'asile dans les États de première ligne restent soumises à des contraintes sévères. Il y a toujours des défis importants pour ce qui est de répondre efficacement aux besoins fondamentaux des arrivants et traiter leurs demandes d'asile afin de garantir que ceux qui n'ont pas besoin de protection soient rapidement identifiés et renvoyés comme un moyen de dissuader d'autres arrivées de ceux qui n'ont pas réellement besoin de protection internationale. La pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les distances physiques nécessaires et autres mesures dans les centres d'accueil, dont certains sont surpeuplés. Les États ont également été contraints d'adapter leurs procédures nationales de débarquement, avec la mise en place d'espaces de quarantaine offshore et on shore, comme en Italie. L'absence d'une réponse européenne coordonnée au sauvetage en mer et au débarquement a également continué de poser de sérieux défis, avec augmentation des risques associés à la traversée du centre et de l'ouest de la Mer Méditerranée. Le HCR continuera de plaider en faveur d'un renforcement la capacité de recherche et de sauvetage en Méditerranée occidentale et centrale, et pour la levée des barrières administratives qui empêchent les ONG d'effectuer des recherches et des opérations de sauvetage ou pour que les navires commerciaux débarquent sur des lieux sécurisés et sans délai les personnes qu'ils ont secourues.

Le HCR renforcera le suivi des conditions d'accueil aux points de l'entrée, le profilage des individus et les besoins potentiels de protection (c'est-à-dire le pays d'embarquement, la nationalité, l'âge, le sexe et les besoins spécifiques)

pour garantir que des données précises sont collectées et partagées en interne et en externe pour étayer la prise de décision, le plaidoyer et la protection en relation avec ces mouvements mixtes. Cet engagement aidera l'Italie, Malte et l'Espagne à améliorer l'identification des personnes qui pourraient avoir besoin d'une protection internationale, et le HCR travaillera avec ses partenaires pour renforcer l'identification et l'orientation des enfants non accompagnés, des victimes de la traite et d'autres personnes qui pourraient avoir besoin d'une protection temporaire. Le HCR continuera d'appuyer l'amélioration des conditions d'accueil, en particulier pour permettre aux personnes relevant de sa compétence de se conformer aux mesures sanitaires. Une attention particulière sera accordée à la garantie d'alternatives à la détention et à la facilitation de l'accès aux procédures d'asile. Il aidera également les pays à améliorer les capacités et les conditions d'accueil, à mettre en place et à renforcer des procédures d'asile équitables et efficaces pour garantir l'accès à la protection internationale pour ceux qui en ont besoin, mais aussi pour garantir la sécurité des communautés d'accueil et des procédures de retour efficaces pour ceux qui n'ont pas besoin de protection internationale. Le HCR continue de plaider en faveur d'une réponse globale et bien gérée pour faire face aux mouvements mixtes, y compris un mécanisme de débarquement régional prévisible fondé sur une approche commune et plus coordonnée de la recherche, du sauvetage et du débarquement fondée sur la solidarité et le partage des responsabilités, comme énoncé dans le projet de Pacte de l'UE sur la migration et l'asile.

En Italie, à Malte et en Espagne, le HCR continuera de concentrer ses efforts sur l'aide aux personnes arrivant par voie maritime et veillera à ce qu'elles puissent facilement accéder aux informations pertinentes sur le système d'asile et aux services disponibles dans une langue qu'elles comprennent. Le HCR s'engagera également avec les demandeurs d'asile d'une manière sensible à l'âge, au genre et à la diversité grâce à une participation accrue, en veillant à ce que leurs voix soient prises en compte dans les mécanismes de communication afin de canaliser leurs commentaires et suggestions sur les services reçus. Le HCR continuera également de travailler avec des partenaires gouvernementaux, d'autres agences des Nations Unies, des ONG et des acteurs de la société civile pour renforcer la protection de l'enfance, ainsi que pour prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste, notamment en facilitant l'accès des survivants à des services multisectoriels.

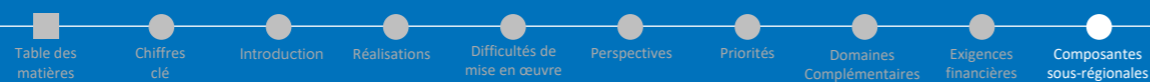
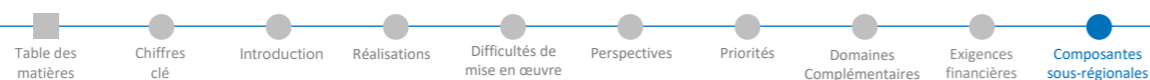


TABLEAU 5 • BESOINS FINANCIERS POUR LES ACTIVITÉS PRINCIPALES 2021
RÉGION DE L'EUROPE DU SUD | USD

5,8 millions USD

PAYS	BUDGET REQUIS
Italie	3 000 000
Malte	1 000 000
Espagne	1 300 000
Activités régionales	500 000
GRAND TOTAL	5 800 000

PAYS / ACTIVITÉ	BUDGET REQUIS
ITALIE	3 000 000
Communications avec les communautés (CwC)	500 000
Collecte et analyse des données	200 000
Soutien pour des procédures d'asile équitables et efficaces	800 000
Soutien pour un meilleur accès aux services de protection	1 000 000
Aide à la mise en place de conditions d'accueil adéquates	500 000
MALTE	1 000 000
Communications avec les communautés (CwC)	200 000
Collecte et analyse des données	50 000
Soutien pour des procédures d'asile équitables et efficaces	300 000
Soutien pour un meilleur accès aux services de protection	225 000
Aide à la mise en place de conditions d'accueil adéquates	225 000
ESPAGNE	1 300 000
Communications avec les communautés (CwC)	150 000
Collecte et analyse des données	50 000
Soutien pour des procédures d'asile équitables et efficaces	500 000
Soutien pour un meilleur accès aux services de protection	600 000
ACTIVITÉS RÉGIONALES	500 000
Plaidoyer	330 000
Collecte et analyse des données	170 000
TOTAL	5 800 000



BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL POUR LA SITUATION EN MÉDITERRANÉENNE CENTRALE (BES)

En 2021, le Bureau de l'Envoyé spécial continuera à:

- Soutenir les bureaux régionaux et les bureaux pays sur l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de stratégies nationales et transrégionales / transfrontalières cohérentes et coordonnées sur la protection des mouvements mixtes. Le BES les assistera au niveau de la communication et du plaidoyer, de la mobilisation des ressources, de la collecte et l'analyse des données relatives à la protection des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR ainsi que des facteurs et des risques des déplacements dangereux, y compris les mouvements secondaires. Il représentera également le Bureau dans un certain nombre de forums clés liés à la gestion des mouvements mixtes.
- Conseiller et soutenir sur le développement d'initiatives innovantes basées sur des itinéraires sur des priorités clés, telles que par exemple, le sauvetage en mer et le débarquement, le regroupement familial, les voies complémentaires, la protection des UASC et des jeunes en mouvement, et la prévention et la réponse à la traite des êtres humains, conformément à l'approche GCR et aux orientations stratégiques du HCR. En particulier, le BES assurera la coordination et la facilitation transrégionales du projet Live Learn and Participate et de sa composante de regroupement familial.
- Proposer des interventions programmatiques aux bureaux régionaux compétents du HCR et aux parties prenantes externes chaque fois que celles-ci pourraient être en mesure de contribuer à renforcer la protection le long des routes de la Méditerranée centrale et occidentale, notamment par la prévention des déplacements dangereux (y compris les mouvements secondaires). Il aidera également les bureaux des pays concernés du HCR à assurer le bon déroulement des activités intersectorielles, telles que les mécanismes de transit d'urgence actuels / futurs (ETM) par le biais de l'équipe spéciale existante ou d'autres réunions de coordination ad hoc nécessaires pour faire face aux incidents critiques.

TABLEAU 6 • BESOINS FINANCIERS POUR LES ACTIVITÉS 2021
BUREAU DE L'ENVOYE SPÉCIAL | USD

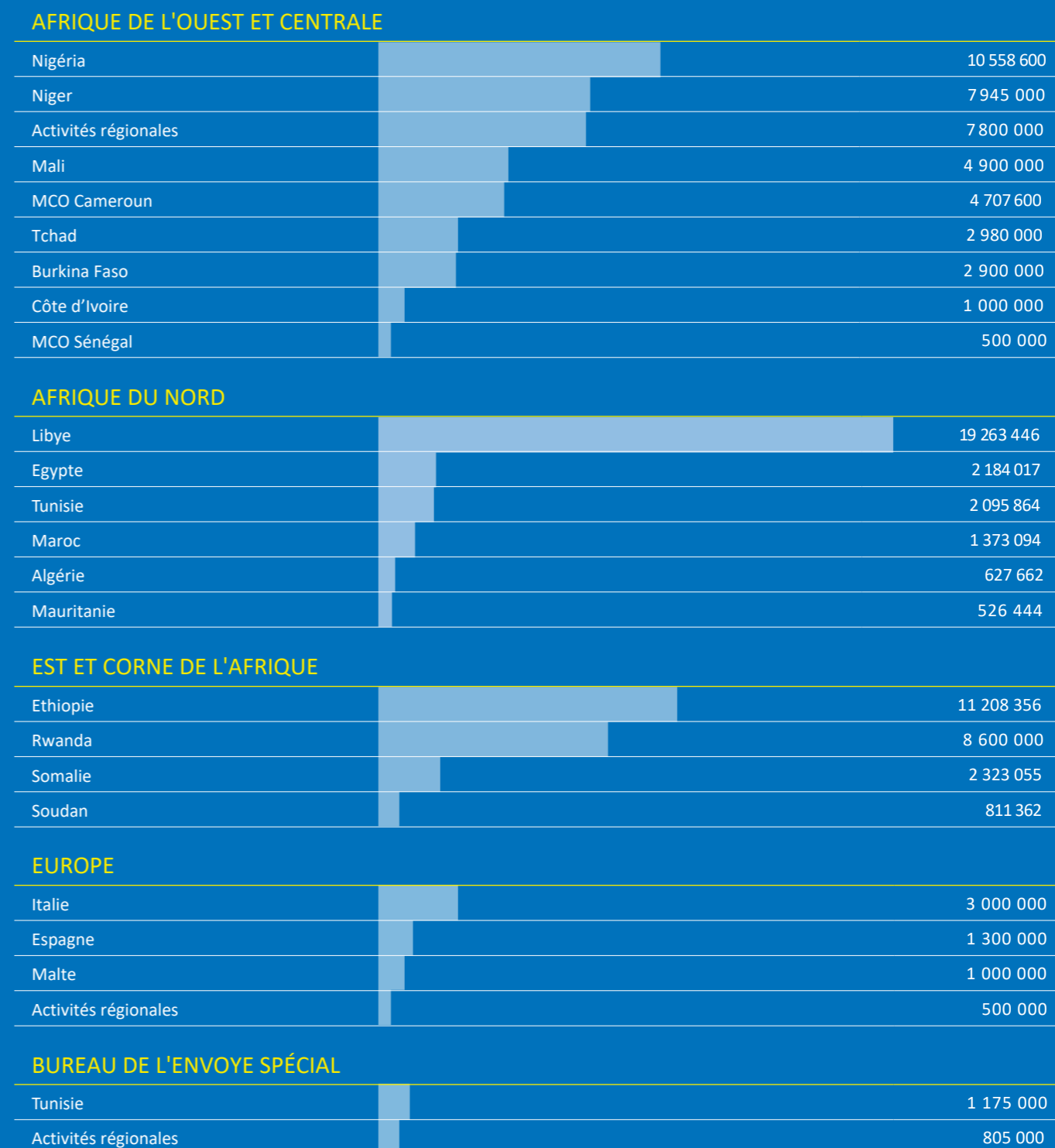
1,98 millions USD

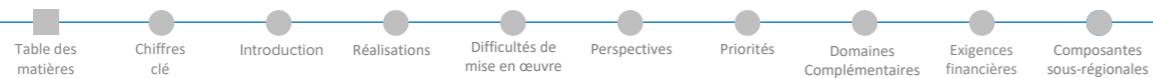
PAYS / ACTIVITÉ	BUDGET REQUIS
TUNISIE	1 175 000
Frais administratifs et de coordination	900 000
Gestion des données	275 000
ACTIVITÉS RÉGIONALES	805 000
Appui aux opérations (regroupement familial, CwC, plaidoyer)	805 000
TOTAL	1 980 000

TABEAU 7 • BESOINS FINANCIERS GÉNÉRAUX POUR LES ACTIVITÉS SOULIGNÉES PAR RÉGION / PAYS | USD

REGION / PAYS	BUDGET REQUIS
EUROPE	5 800 000
Italie	3 000 000
Malte	1 000 000
Activités régionales	500 000
Espagne	1 300 000
EST AFRICAIN ET CORNE DE L'AFRIQUE	22 942 773
Ethiopie	11 208 356
Rwanda	8 600 000
Somalie	2 323 055
Soudan	811 362
AFRIQUE DU NORD	26 070 527
Algérie	627 662
Egypte	2 184 017
Libye	19 263 446
Mauritanie	526 444
Maroc	1 373 094
Tunisie	2 095 864
AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE	43 291 200
Burkina Faso	2 900 000
Chad	2 980 000
Côte d'Ivoire	1 000 000
Mali	4 900 000
MCO Cameroun	4 707 600
MCO Sénégal	500 000
Niger	7 945 000
Nigéria	10 558 600
Activités régionales	7 800 000
BUREAU DE L'ENVOYE SPÉCIAL	1 980 000
Activités régionales	805 000
Tunisie	1 175 000
GRAND TOTAL	100 084 500

GRAPHIQUE 5 • BESOINS FINANCIERS GLOBAUX POUR LES ACTIVITÉS PAR RÉGION / PAYS | USD





Le HCR est reconnaissant pour le soutien essentiel fourni par les donateurs qui ont contribué à cette œuvre en 2020 ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué aux programmes du HCR par l'apport de fonds affectés ou non. Le HCR a puisé dans ces fonds pour couvrir les activités prioritaires sous-financées, ce qui a permis d'apporter une aide conséquente aux réfugiés et à d'autres populations se trouvant dans une situation préoccupante.

CONTRIBUTIONS NON AFFECTÉES¹ | USD

Suède 88,2 millions | **Donateurs privés Espagne** 83,4 millions | **Royaume-Uni** 45,7 millions | **Norvège** 41,4 millions | **Donateurs privés République de Corée** 41,3 millions | **Donateurs privés Japon** 40,1 millions | **Pays-Bas** 36,1 millions | **Danemark** 34,6 millions | **Allemagne** 25,9 millions | **Japon** 23,8 millions | **Donateurs privés Italie** 20,2 millions | **Donateurs privés Suède** 18,3 millions | **Suisse** 16,4 millions | **France** 14 millions | **Donateurs privés USA** 10,8 millions | **Italie** 10,6 millions

Australie | Autriche | Azerbaïdjan | Belgique | Bulgarie | Canada | Costa Rica | Estonie | Finlande | Saint-Siège | Islande | Indonésie | Irlande | Koweït | Liechtenstein | Lituanie | Luxembourg | Malte | Mexique | Monaco | Monténégro | Maroc | Nouvelle-Zélande | Pérou | Philippines | Portugal | Qatar | République de Corée | Fédération de Russie | Arabie saoudite | Serbie | Singapour | Slovaquie | Afrique du Sud | Sri Lanka | Thaïlande | Turquie | Émirats Arabes Unis | Uruguay | Donateurs privés

CONTRIBUTIONS FAIBLEMENT AFFECTÉES² | USD

États-Unis d'Amérique 353,3 millions | **Donateurs privés Australie** 13,1 millions | **Royaume-Uni** 13,1 millions | **Canada** 9,1 millions | **Allemagne** 6,7 millions | **Suède** 5,7 millions | **Donateurs privés Allemagne** 3,3 millions | **Suisse** 2,9 millions | **Donateurs privés République de Corée** 2,6 millions | **France** 2,5 millions | **Finlande** 2,2 millions | **Donateurs privés Liban** 2,1 millions | **Donateurs privés USA** 2,1 millions

Tchéquie | Danemark | Islande | IGAD | Organisation internationale pour les migrations | Irlande | Italie | Japon | Fonds commun ODD | Liechtenstein | Luxembourg | Malte | Maroc | Pays-Bas | Nouvelle-Zélande | Norvège | République de Corée | Fédération de Russie | Slovénie | Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix | Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine | Programme alimentaire mondial | Donateurs privés

CONTRIBUTIONS AFFECTÉES

Union européenne | Italie | Autriche | L'éducation ne peut pas attendre | Pays-Bas | Suisse | Danemark | France | Afghanistan | Espace économique européen | Royaume-Uni | Japon | Espagne | Norvège | Luxembourg | Monaco | Canada

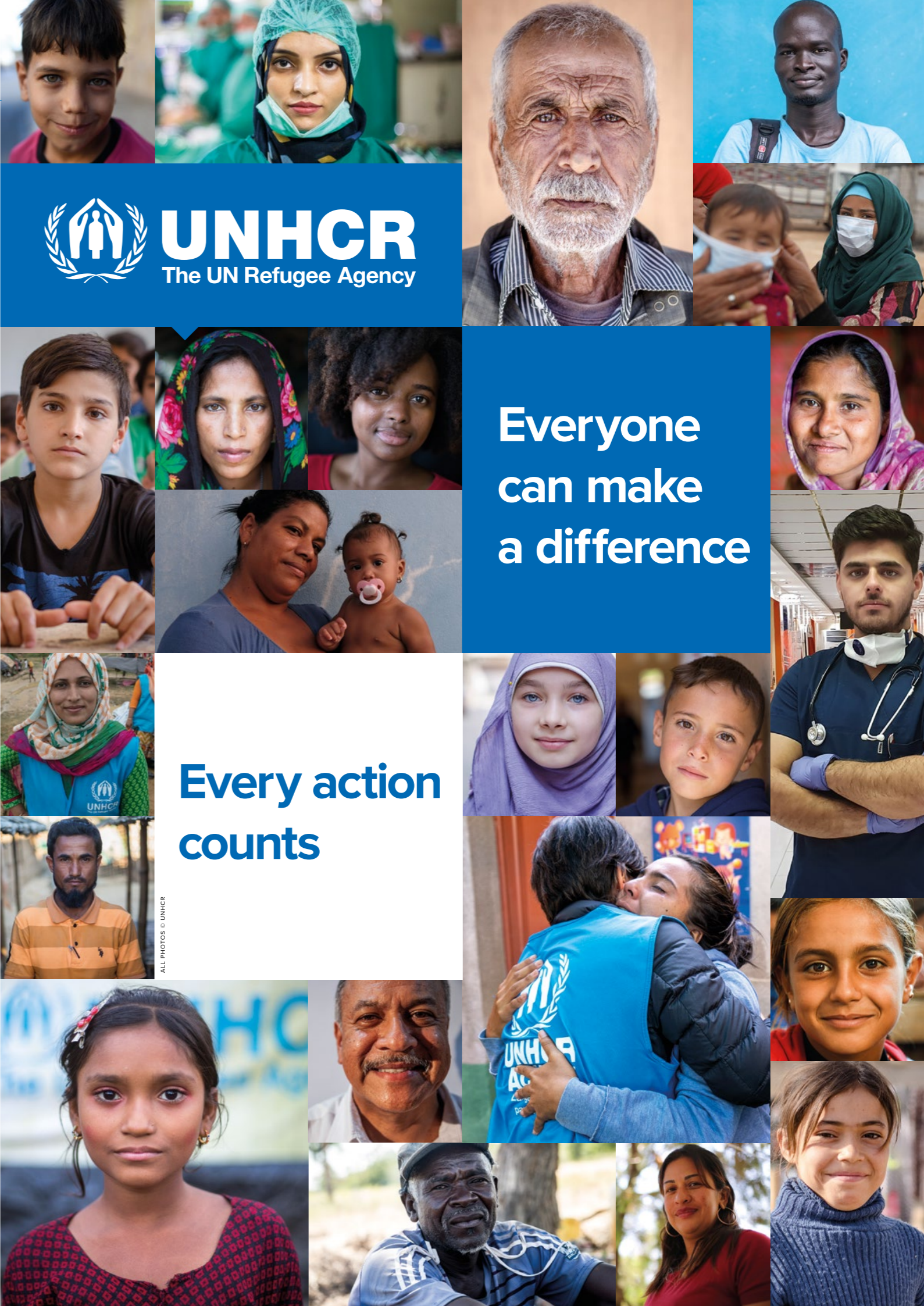
Et de donateurs privés:

UNO-Fluechtlingshilfe | Unilever (Royaume-Uni) | Ligue mondiale musulmane | Organismes de bienfaisance des saints des derniers jours | Relief comique | Fast Retailing Co. Ltd. (UNIQLO) | La Fondation World We Want | Fondation BNP Paribas

¹ Les fonds non affectés, qui ne sont soumis à aucune restriction d'utilisation, offrent au HCR une flexibilité essentielle quant à la meilleure façon d'atteindre les réfugiés et les autres populations relevant de sa compétence qui en ont le plus besoin et qui courent le plus de risques. Lorsqu'un bailleur de fonds a apporté une contribution de 10 millions de dollars ou plus, le montant total de la contribution est indiqué.

MÉTHODOLOGIE: Un financement non affecté est alloué et réaffecté plusieurs fois au cours de l'année pour permettre au HCR de financer les activités prioritaires. Cette mise à jour du financement comprend une allocation indicative des fonds afin de représenter avec précision les ressources disponibles pour la situation. Les contributions affectées à la situation de la Route de la Méditerranée centrale sont combinées à une allocation indicative des contributions faiblement affectées et non affectées énumérées ci-dessus. Cette allocation respecte différents niveaux d'affectation. Les ajustements concernent les coûts d'appui aux programmes et le report.

² En raison de leur affectation à une région, sous-région, pays ou thème connexe, les autres contributions faiblement affectées répertoriées sont celles qui peuvent potentiellement être utilisées pour la situation de la Route de la Méditerranée centrale. Lorsqu'un donateur a contribué à hauteur de 2 millions de dollars ou plus, le montant total de la contribution est indiqué.



ITINERAIRES VERS LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Travailler sur des alternatives
aux voyages périlleux pour les
réfugiés

Janvier 2021

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, est une organisation mondiale qui se consacre à sauver des vies, à protéger les droits et à bâtir un avenir meilleur pour les personnes forcées de fuir leurs foyers à cause des conflits et des persécutions. Nous menons une action internationale pour protéger les réfugiés, les communautés déplacées de force et les apatrides.

Nous fournissons une assistance vitale, aidons à protéger les droits humains fondamentaux et développons des solutions qui garantissent aux gens un refuge sûr, qui est leu « chez soi », où ils peuvent construire un avenir meilleur. Nous veillons également à ce que les apatrides obtiennent une nationalité.

Nous travaillons dans plus de 130 pays, utilisant notre expertise pour protéger et prendre soin de millions d'individus.

Photo de couverture:

Certains des 200 demandeurs d'asile libérés du centre de détention de Zawīya Al Nasr en Libye en mai 2020 sont reçus au bureau du HCR à Sarraj, Tripoli, où ils reçoivent des paniers alimentaires, des kits d'hygiène et des contrôles médicaux.

© UNHCR / M. ALALEM



Pour savoir plus
d'informations ou envoyer
des demandes, veuillez
contacter:

DRRM
hqfr00@unhcr.org
HQGARS@unhcr.org

